



# Protection des droits de l'homme

Défis clés pour le troisième  
Examen périodique  
universel du Royaume-Uni



Equality and  
Human Rights  
Commission

# À propos de cette Publication

## Quel est le but de cette publication ?

Ce rapport expose les défis actuels des droits de l'homme au Royaume-Uni sur 12 domaines différents de la vie, y compris l'éducation, la santé et la vie privée. Il fournit également des recommandations au gouvernement du Royaume-Uni sur la façon d'améliorer le respect et la protection des droits de l'homme, et de remplir ses obligations internationales.

La Commission a présenté le rapport pour la troisième évaluation du Royaume-Uni en vertu de l'Examen périodique universel (EPU).

## À qui cela s'adresse-t-il ?

Le principal public de ce rapport sont les Etats membres de l'ONU, pour les aider à s'impliquer selon nos recommandations et à comprendre les principaux problèmes des droits de l'homme au Royaume-Uni. Il sera également utile pour les parlementaires, en particulier le Comité mixte sur les droits de l'homme et de la société civile.

Ce rapport a été soumis au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme le 22 septembre 2016.

## Pourquoi la Commission a produit cette publication?

Nous sommes un organisme public statutaire créé en 2007 pour promouvoir et protéger les droits de l'homme en Grande-Bretagne, et nous sommes l'une des trois Institutions nationales des droits de l'homme de statut «A» au Royaume-Uni. Nous avons la responsabilité d'informer l'ONU de notre point de vue sur les droits de l'homme au Royaume-Uni à travers le processus de l'EPU tous les cinq ans.

Pour en savoir plus, **consulter la rubrique 'UPR' a [www.equalityhumanrights.com](http://www.equalityhumanrights.com)**.

# Contenu

<b>Avant-propos du président</b>	<b>4</b>
<b>Le point de vue de l’Ecosse</b>	<b>6</b>
<b>Le point de vue du Pays de Galles</b>	<b>7</b>
<b>Qu’est-ce que l’Examen périodique universel?</b>	<b>8</b>
<b>Le point de vue de la société civile</b>	<b>10</b>
<b>Examen périodique universel soumission à l’ONU</b>	<b>12</b>
Introduction	12
Améliorer le statut des droits de l’homme internationaux dans le droit interne	13
Niveau de vie adéquat et protection sociale	14
Les crimes haineux, les discours de haine et la violence fondée sur l’identité	16
Accès à la justice civile	17
Traite des êtres humains et esclavage moderne	18
Des conditions de travail justes et équitables	19
Confidentialité et sécurité	20
Détention et asile	20
Contrôle et fouille	22
La responsabilité des violations des droits de l’homme commises par l’armée britannique à l’étranger	22
Le meilleur état de santé physique et mentale susceptible d’être atteint	23
Niveau d’étude atteint	24
<b>Résumé des recommandations</b>	<b>26</b>
<b>Notes de fin</b>	<b>32</b>
<b>Contacts</b>	<b>51</b>



# Avant-propos du président

L'Examen périodique universel (EPU) met les résultats obtenus par chaque pays dans le domaine des droits de l'homme sous le microscope international. En 2017, le monde se réunira à l'ONU à Genève pour entendre parler de la situation des droits de l'homme au Royaume-Uni.

Elle se tient à un moment décisif pour la nation. Brexit a conduit beaucoup de personnes à se demander comment cela affecterait notre identité nationale. Quelles sont nos valeurs et aspirations communes? Quel type de rôle mondial voulons-nous pour notre pays?

En période d'incertitude, les droits de l'homme et la primauté du droit doivent être considérées comme les socles de la société, fournissant à la fois une protection contre les dommages et des obligations de nouveaux progrès.

L'EPU fournit à la Commission de l'égalité et de droits de l'homme une occasion précieuse de réaliser un état des lieux des droits de l'homme au Royaume-Uni. Dans notre rôle d'Institution nationale des droits de l'homme de statut «A» de l'ONU, nous avons pris du recul pour voir ce qui est arrivé au cours des cinq dernières années, et les domaines où le plus de travail est nécessaire.

Nous avons basé notre analyse sur une base de données détaillées. L'an dernier, nous avons publié "Est-ce que la Grande-Bretagne est plus juste?", l'examen le plus complet jamais réalisé sur les progrès dans le sens d'une plus grande égalité et de la protection des droits de l'homme. Nous nous sommes également appuyés sur notre travail de suivi des traités des Nations Unies afin de fournir une vue d'ensemble sur une série de problèmes concernant les droits de l'homme.

La Grande-Bretagne a une solide réputation en tant que leader international en matière de droits de l'homme et nous voulons que cela continue. Alors que nous essayons tous de comprendre l'impact de quitter l'UE, la Commission va travailler dur pour assurer que les normes en matière d'égalité et les droits de l'homme existants ne diminuent pas, peu importe les arrangements mis en place pour la sortie du Royaume-Uni.

Nous avons de sérieuses préoccupations au sujet de la proposition du gouvernement britannique de remplacer la Loi sur les droits de l'homme (HRA) par une «British Bill of Rights». Le HRA est une loi bien conçue qui a permis d'améliorer la vie des gens. Notre message au gouvernement britannique est clair: toutes les modifications proposées à la loi sur les droits de l'homme ne doivent pas affaiblir les protections dont nous jouissons tous ou renvoyer notre pays en arrière.

Il y a des développements positifs. Le gouvernement britannique a reçu des éloges mondial pour avoir passé la Loi de jurisprudence sur l'esclavage moderne, reprise par la loi sur l'exploitation et la traite des êtres humains du gouvernement écossais et, pour avoir empêché la propagation de l'exploitation sexuelle, du travail forcé et de la servitude domestique des adultes et des enfants à travers le monde. Mais il reste des lacunes dans les définitions juridiques sur ce qui constitue une infraction pénale. Les dispositions visant à identifier et à soutenir les victimes manquent de clarté, et l'organe de contrôle chargé de conduire le combat du Royaume-Uni contre l'esclavage est terriblement sous-financé.

“Le contrôle et la fouille” est un autre domaine soulevant un optimisme prudent en Angleterre et au Pays de Galles. Les pouvoirs de contrôle et de fouille attribués à la police ne sont pas toujours utilisés de manière justifiée, ce qui contribue à des tensions communautaires. En travaillant avec le Collège national des services de police pour améliorer la formation des agents, le nombre de contrôles a chuté de 68 pour cent au cours des cinq dernières années. Cependant, il est inacceptable qu’une personne noire en Angleterre et au Pays de Galles est près de cinq fois plus susceptible d’être contrôlée qu’une personne blanche.

Sur beaucoup d’autres problèmes dans notre rapport, les perspectives sont moins positives. Les crimes haineux sont en augmentation à travers la Grande-Bretagne. Malgré cela, je crois que la plupart des gens veulent célébrer et exploiter notre diversité, construire sur notre histoire et traiter les gens avec équité et respect, et protéger les plus marginalisés dans notre société.

Le traitement de l’état de ceux en détention, comme les prisons, les cellules de la police ou les centres de détention de l’immigration, suscite une vive inquiétude. Nous sommes confrontés au plus grand nombre d’enfants réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale, mais notre réponse nationale a présenté des lacunes. Voilà pourquoi notre rapport contient cinq recommandations spécifiquement pour protéger et respecter les droits des enfants réfugiés.

L’accès à la justice civile s’est détériorée de manière significative depuis le dernier EPU au Royaume-Uni en 2012. La loi sur l’aide juridique, la condamnation et la répression des délinquants de 2012 a considérablement modifié le paysage de l’aide juridique en Angleterre et au Pays de Galles. Combiné aux frais plus élevés du tribunal de l’emploi en Grande-Bretagne, il y a des preuves que des gens ne peuvent pas se permettre la justice. Depuis que les nouveaux frais du tribunal sont entrés en vigueur, les cas de discrimination fondée sur la grossesse ont diminué de 50 pour cent et les cas fondés sur la discrimination et l’invalidité de 59 pour cent. Les droits ne sont d’aucune valeur si les gens n’ont aucun moyen de recours.

Le système de sécurité sociale du Royaume-Uni a considérablement changé au cours des cinq dernières années. L’effet cumulatif des multiples changements a affecté négativement plusieurs groupes, y compris les femmes et les enfants. Les personnes handicapées ont été frappées par une tempête de changements, que l’ONU a jugé en violation de leur droit à un niveau acceptable de vie indépendante. Il est essentiel que le gouvernement britannique entreprenne une analyse des effets cumulatifs pour les futures décisions de dépenses afin que la vie les plus vulnérables de la société ne soit pas encore plus difficile.

Toutes ces questions, et les nombreuses autres explorées dans ce rapport, ont des réponses. Nous avons établi 30 recommandations d’action claires pour les gouvernements du Royaume-Uni, de l’Ecosse et du Pays de Galles.

L’EPU est l’occasion de mettre en évidence ces recommandations sur la scène mondiale, sous la surveillance et avec l’implication de la communauté internationale. Toutefois, lorsque l’examen est terminé, il est crucial que nous rentrions chez nous et travaillions ensemble. Les Institutions nationales des droits de l’homme, la société civile et les parlementaires sont des partenaires essentiels auxquels les gouvernements doivent rendre des comptes, et dans le travail pour faire de ces recommandations une réalité pour tous les membres de notre société.

**David Isaac**

**Président de la Commission pour l’égalité et les droits de l’homme**

# Le point de vue de l'Ecosse



L'Examen périodique universel présente une réelle opportunité pour évaluer et identifier où nous sommes maintenant et ce qu'il reste à faire pour mieux protéger les droits de l'homme à travers l'Ecosse. Ce rapport comprend plus de 30 recommandations, dont 10 sont dirigées au gouvernement écossais, afin d'améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme en Ecosse.

Il y a eu des développements très positifs. Le gouvernement écossais s'est engagé à réintroduire des objectifs obligatoires sur la pauvreté des enfants, après que ceux-ci aient récemment été abrogés à Westminster. Il a également amélioré le statut de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans le droit écossais avec la Loi sur les enfants et les jeunes (Ecosse) de 2014.

Toutefois, le Parlement écossais a besoin d'aller plus loin pour intégrer l'ensemble des sept conventions de l'ONU que le Royaume-Uni a ratifié dans le droit écossais.

Un nombre important de droits de l'homme, y compris les droits complets des personnes handicapées, ne seront pas accessibles aux écossais jusqu'à ce que ces conventions de l'ONU soient incorporées dans notre droit interne.

La dévolution des pouvoirs de sécurité sociale au Parlement écossais donne également au gouvernement écossais une excellente occasion de favoriser la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Il est encourageant de constater que le premier ministre a déjà déclaré que «la dignité et le respect» seront au cœur du nouveau système de sécurité sociale écossaise. Le défi sera maintenant de donner à cette déclaration un sens réel en pratique et de délivrer ce changement.

Il reste également des domaines où le gouvernement écossais a beaucoup à faire. Par exemple, les milieux et les communautés auxquels appartiennent les enfants continuent d'affecter indûment leurs niveaux de scolarité par rapport aux moyennes nationales.

Nos résultats montrent également que les lacunes en matière d'égalité dans le taux d'emploi restent à des niveaux inacceptables. En outre, en dépit d'un marché du travail en amélioration, beaucoup d'écossais font toujours face à la discrimination salariale et à des termes et conditions de travail qui font que près d'un employé sur cinq en Ecosse gagne en dessous du salaire minimum vital.

Notre rapport souligne également que le manque de logements résidentiels et de transit à travers l'Ecosse continue d'affecter le droit des tsiganes / voyageurs à un niveau suffisant de logements. Cela crée des obstacles à l'accès aux services publics, à l'éducation et aux soins de santé. Nous appelons donc le gouvernement écossais à améliorer l'adéquation de l'offre de site et à adopter une stratégie d'intégration nationale pour les voyageurs tsiganes, roms et irlandais.

Nous espérons que ce rapport sera le catalyseur d'un débat national, en reconnaissant le bon travail déjà en cours en Ecosse à partir duquel d'autres peuvent s'inspirer. Cependant, notre rapport met également en lumière les zones où l'Ecosse peut et doit faire mieux.

**Lesley Sawers**

**Commissaire pour l'Ecosse**

# Le point de vue du Pays de Galles



Les droits de l'homme sont les droits fondamentaux et les libertés que nous avons en commun. Ils sous-tendent notre mode de vie: dans nos maisons, dans nos communautés et dans notre utilisation des services publics, comme les écoles et les hôpitaux. Par conséquent, nous devrions tous être traités avec dignité et respect dans notre vie quotidienne.

La Commission a une responsabilité légale de surveiller la façon dont nos droits de l'homme sont protégés et promus au Pays de Galles et en Grande-Bretagne. Cette présentation fournit notre évaluation actuelle et fait des recommandations lorsque des améliorations sont nécessaires.

Le rapport montre qu'il ya beaucoup de choses dont le Pays de Galles peut être fier.

Les Droits de l'homme ont été inscrits dans la loi galloise depuis la création de l'Assemblée nationale en 1999. Le gouvernement gallois est tenue d'agir d'une manière compatible avec les droits de l'homme. Cela donne une base solide pour la protection des droits de l'homme au Pays de Galles.

Le gouvernement gallois pour sa part a apporté des propositions législatives qui consacrent les droits des enfants lorsque des décisions sont prises; qui visent à éradiquer la violence contre les femmes, la violence familiale et la violence sexuelle; et qui donnent le devoir aux autorités locales de fournir des sites tsiganes là où un besoin a été identifié. Ce sont quelques-unes des mesures positives prises pour amener la pleine réalisation des droits de l'homme au Pays de Galles.

Cependant, nous savons que la législation elle-même n'apporte pas toujours un changement concret. Le Pays de Galles est encore un pays où il existe de grandes inégalités enracinées et nos preuves montrent que les droits de l'homme doivent être protégés et assurés.

Ce rapport est informé par notre récent rapport « Est-ce que le pays de Galles est plus juste ? », qui a identifié les principaux défis qui doivent être abordés.

Par exemple, nos preuves montrent que le milieu d'un enfant a un impact majeur sur son éducation. Prendre action est nécessaire pour combler les lacunes pour ces groupes qui sont à la traîne de la moyenne nationale. Les services de santé mentale ne respectent pas pleinement la demande locale et doivent améliorer l'accès pour tous. Les réformes de l'aide juridique civile restreignent l'accès du peuple à la justice. La pauvreté et les crimes de haine sont d'autres domaines de préoccupation majeure au Pays de Galles.

La préparation, la présentation et l'examen de ce rapport peuvent aider à apporter des changements. De nombreuses organisations galloises ont joué un rôle dans le processus d'examen périodique universel en mettant en évidence ce qu'ils considèrent comme les problèmes en matière de droits de l'homme les plus pressants au pays de Galles et en Angleterre. Il y a un terrain d'entente avec les rubriques de notre rapport.

Nous attendons avec impatience la réponse et les recommandations du Conseil de droits de l'homme de l'ONU. Nous sommes prêts à travailler avec d'autres personnes du pays de Galles qui partagent notre engagement à faire progresser les droits de l'homme dans tous les aspects de nos vies et dans toutes les communautés galloises.

**June Milligan**

**Commissaire pour le Pays du Galles**



1

## Présentation des rapports des intervenants

- L'ONU encourage les parties prenantes, y compris les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et la société civile, à présenter des rapports sur la situation des droits de l'homme dans le pays en cours d'examen.
- Les rapports devraient envisager la mise en oeuvre des recommandations des examens antérieurs, mais aussi de nouveaux défis.
- Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) résume ces rapports pour le Conseil des droits de l'homme.

5

## Mise en oeuvre

- Le SuR est responsable de l'application des recommandations avant la prochaine révision dans cinq ans.
- L'ONU encourage le SuR à travailler avec toutes les parties concernées pour ce faire.
- Après deux ans, le SuR, l'INDH et la société civile peuvent produire des « rapports de mi-parcours » pour examiner les progrès accomplis.

4

## Les recommandations

- La troïka prépare un « rapport de résultats » résumant l'examen qui comprend une liste des recommandations.
- C'est adopté par le groupe de travail de l'EPU, lorsque le SuR peut décider d'« accepter » ou de « noter » chaque recommandation.
- À sa prochaine session complète le Conseil des droits de l'homme de l'ONU décide s'il convient d'approuver le rapport, lorsque le SuR peut faire une déclaration plus complète sur les recommandations durant la session.
- À ce stade les ONGs et les institutions nationales peuvent également apporter des observations générales sur les résultats de l'examen.

Qu'est-  
ce que  
l'Examen  
périodique  
universel?



2

## Le rapport de l'État

- Le SuR publie son propre rapport établissant la situation des droits de l'homme du pays.
- Cela devrait être fait en consultation avec les parties prenantes et mettre en évidence les progrès et les défis dans l'exécution de ses obligations en matière de droits de l'homme.

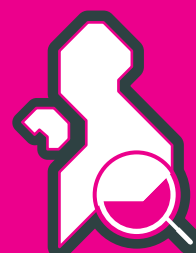
3

## L'examen

- Une « troïka » de trois États conduit l'examen, mais n'importe quel état de membre des Nations Unies peut participer à l'examen d'un autre pays.
- Les examens ont lieu au cours d'une session du Groupe de travail de l'EPU du Conseil des droits de l'homme
- Le SuR présente son rapport et répond à toutes les questions que les autres États peuvent avoir soumis à l'avance.
- Il y a alors un dialogue, où tout État peut soulever des points pertinents et des recommandations, avant que le SuR ne fasse une déclaration finale.

L'Examen périodique universel (EPU) est le processus que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies utilise pour évaluer les progrès de tous les pays en matière des droits de l'homme dans le monde. Chaque pays est examiné par les autres états membres tous les cinq ans. Pendant ce temps il est dénommé l'État en cours d'examen (SuR). Le but ultime de l'EPU est de partager les meilleures pratiques et d'améliorer la situation des droits de l'homme sur le terrain dans chacun des 193 États membres des Nations Unies.

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL





## Le point de vue de la société civile

L'Institut britannique des droits de l'homme (BIHR), un organisme de bienfaisance qui travaille à travers le Royaume-Uni pour faire respecter les droits, a été à l'avant-garde de l'appui aux organisations de la société civile (OSC) pour s'impliquer dans le récent examen périodique universel (EPU) Royaume-Uni. En 2012 et 2016, ce travail a été possible grâce au soutien de la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme.

En 2016, le projet EPU du BIHR – Superviser les droits de l'homme au RU – nous a emmené au travers de la Grande-Bretagne pour sensibiliser aux droits de l'homme et au processus d'EPU. Peu importe où nous sommes allés, nous avons été frappés par l'enthousiasme des OSC à en savoir plus sur la responsabilité des droits de l'homme. En ces temps de défi important au Royaume-Uni, avec les préoccupations concernant l'austérité et l'inégalité, les droits de l'homme constitue un cadre de droits, devoirs et responsabilités revêtant une importance réelle.

De York à Cardiff, Leicester à Inverness, Exeter à Londres, nous avons parlé avec les soignants, les centres de conseils locaux, les services de soutien, les travailleurs de la politique, des groupes de personnes handicapées, les services de la jeunesse, des organisations internationales, des spécialistes juridiques, les éducateurs, les syndicats, et ainsi de suite. Alors que beaucoup de ces groupes ne s'identifieraient habituellement pas en tant que groupes pour les droits de l'homme, les droits de l'homme sont au cœur du travail qu'ils font pour lutter contre la discrimination, apporter du soutien aux personnes en situation de vulnérabilité, réduire la marginalisation et travailler pour un changement social positif.

Par le biais de la supervision des droits de l'homme au RU, le BIHR a pu construire et renforcer la sensibilisation des OSC de l'EPU, recueillir des preuves précieuses pour notre rapport alternatif commun aux Nations Unies et habiliter les autres groupes à présenter leur propre rapport. Il est clair que les OSC ont une contribution essentielle à apporter au processus d'EPU, y compris :

- **Donnant la parole à un éventail d'intervenants.** Cela est particulièrement important pour les personnes en situation de vulnérabilité qui peuvent être confrontés à des risques au niveau des droits de l'homme, mais ne savent pas nécessairement utiliser cette langue. Dans de telles circonstances, la perspective de s'impliquer avec des mécanismes internationaux de surveillance est au pire éloigné, au mieux inconnue.

- **Fournir une riche source d'informations alternatives.** Il est essentiel que le processus d'EPU ait accès aux informations provenant de sources autres que le rapport officiel du gouvernement – qui sera toujours d'un côté de l'histoire. Les organisations de la société civile ont accès à des informations différentes sur l'impact de certaines politiques ou pratiques. Nous pouvons avoir différentes interprétations sur les actions gouvernementales et si elles respectent et protègent les droits de l'homme du peuple. Par exemple, notre rapport alternatif de 2016 en commun avec la Société Civile souligne de graves préoccupations concernant l'effet régressif de la politique du gouvernement sur la protection sociale et le logement. Il met également en évidence la façon dont les diminutions des finances pour l'aide juridique ont une incidence négative sur l'accès à la justice.
- **Surveiller la mise en oeuvre du gouvernement.** Le processus d'EPU n'est pas simplement pour rendre des comptes auprès de l'ONU tous les ans quatre et demi. Recommendations are set for our Government, and implementing these should be influencing policy and practice between each examination. En tant qu'OSC, nous pouvons utiliser les recommandations de l'ONU pour réclamer des changements au Royaume-Uni, et encourager le gouvernement à assurer une meilleure protection des normes internationales des droits de l'homme ici dans notre pays.

Même si l'examen périodique universel est un processus d'examen par les pairs axé sur l'État, notre expérience montre que la société civile a un rôle important pour assurer que les meilleures preuves possibles sont disponibles à l'ONU. Les OSC peuvent se connecter au processus international avec les expériences vécues du peuple en matière de protections des droits de l'homme dans leur état – assurant que l'homme est toujours au cœur de la protection des droits et du suivi.

**Stephen Bowen**

**Directeur de l'Institut Britannique pour les droits de l'homme**

# Présentation de l'Examen périodique universel de la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme

## Introduction

Ce rapport couvre 12 thèmes prioritaires, associés à 54 % des 132 recommandations du Royaume-Uni du deuxième cycle de l'EPU de 2012.<sup>1</sup>

Il comprend 30 recommandations pour les gouvernements du Royaume-Uni, d'Ecosse et du Pays de Galles pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la Grande-Bretagne.

### Recommandations:

- La mise en place d'un plan d'action national au Royaume-Uni sur les droits de l'homme, apprendre du Plan d'Action National de l'Ecosse pour les droits de l'homme, et des actions concrètes pour mettre en œuvre les recommandations de l'ONU.<sup>2,3,4</sup>



## Améliorer le statut des droits de l'homme internationaux dans le droit interne

Le Royaume-Uni fait partie de la Convention européenne sur les droits de l'homme (CEDH), incorporée au droit interne par l'intermédiaire de la Loi sur les droits de l'homme de 1998 (HRA). La CEDH considère que la HRA:

- Est bien conçue pour protéger et promouvoir les droits de l'homme.
- Est incorporée dans les dispositions constitutionnelles du Royaume-Uni.
- Maintient la souveraineté parlementaire et un rôle principal pour les tribunaux nationaux.

Le gouvernement britannique s'est engagé à abroger la HRA et à présenter des propositions sur une déclaration des droits (Bill of Rights).<sup>5</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait :**

- **S'assurer que les propositions relatives à une déclaration des droits ne réduisent pas les protections ou l'accès aux recours de la Loi sur les droits de l'homme.**<sup>6</sup>

Nous encourageons le rôle prépondérant de la Grande-Bretagne dans l'élaboration du cadre international relatif aux droits de l'homme, y compris son appui au premier Expert indépendant de l'ONU sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Le Royaume-Uni a ratifié sept des neuf conventions des droits de l'homme « de base », mais ne les a pas directement incorporées dans le droit interne. Les gouvernements écossais et gallois ont amélioré le statut de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le droit national, fournissant des modèles pour donner effet à toutes les dispositions de la Convention. Le gouvernement britannique n'a pas appuyé la mise en place d'une Convention relative aux droits des personnes âgées.<sup>7,8,9</sup>

**Recommandation: Les Gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés doivent :**

- **Améliorer le statut de toutes les sept conventions ratifiées sur les droits de l'homme dans le droit interne.**
- **Soutenir l'élaboration de cadres internationaux relatifs aux droits de l'homme, comme une Convention relative aux droits des personnes âgées.**<sup>10</sup>

La Loi sur l'égalité de 2010 est la législation anti-discrimination la plus complète dans le monde. Elle couvre neuf « caractéristiques protégées » à travers la Grande-Bretagne : sexe, race, handicap, orientation sexuelle, statut transgenre, âge, religion ou croyance, grossesse et maternité et partenariat civil/mariage. Plusieurs de ses dispositions n'ont pas été mises en vigueur ou ont été abrogées par le gouvernement britannique.<sup>11</sup>

La CEDH salue l'engagement du gouvernement britannique à conserver la Loi sur l'égalité de 2010 sous examen en relation à l'identité de genre.<sup>12</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait :**

- **Rétablir toutes les dispositions d'origine de la loi sur l'égalité de 2010 et mettre en œuvre des dispositions exceptionnelles.**<sup>13</sup>

## Niveau de vie adéquat et protection sociale

Depuis 2012, les gouvernements britanniques successifs ont réformé la sécurité sociale.<sup>14</sup> Certaines réformes ont affecté les enfants et groupes ayant des caractéristiques protégées, y compris les femmes et les minorités ethniques.<sup>15</sup>

Les réformes de la sécurité sociale ont eu un impact cumulatif particulièrement disproportionné sur les droits à la vie autonome et à un niveau de vie suffisant pour les personnes handicapées. Le gouvernement britannique a évalué l'impact de l'égalité des stratégies individuelles, mais pas l'effet cumulatif de plusieurs changements.<sup>16 17 18 19 20</sup> Une étude financée par la CEDH a conclu que des évaluations sur les effets cumulatifs sont réalisables et praticables.<sup>21</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

- **Étendre le suivi et l'analyse des décisions de dépenses pour inclure l'incidence cumulative sur les individus ayant des caractéristiques protégées.**
- **Donner une considération primordiale à l'intérêt supérieur de l'enfant.**
- **Atténuer les impacts négatifs lorsque identifiés.**
- **Justifier les mesures régressives en démontrant qu'elles sont temporaires, nécessaires, proportionnées, non discriminatoires et ne sont pas en-dessous d'un niveau minimal de base de protection des droits de l'homme.<sup>22</sup>**

Le Loi sur la réforme de l'aide sociale et du travail de 2016 a changé la façon dont le gouvernement britannique évalue la pauvreté des enfants. Elle reprend les quatre indicateurs dans la loi sur la pauvreté infantile de 2010 et l'obligation de publier chaque année des données, elle abroge les objectifs obligatoires pour réduire la pauvreté infantile. Le gouvernement écossais a réintroduit juridiquement les objectifs obligatoires.<sup>23 24 25 26 27</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

- **Mettre en place des mécanismes de responsabilisation clairs pour l'éradication de la pauvreté des enfants, y compris des objectifs obligatoires, avec un délai fixe et des indicateurs mesurables.<sup>28</sup>**

L'absence d'aire de résidence et de transit à travers la Grande Bretagne affecte les droits des Gitans et Voyageurs à un niveau de vie décent et, au travers des obstacles qui en découlent, à l'accès aux services d'éducation, à l'emploi et à la santé. Les objections formulées par les élus locaux et les résidents, souvent stigmatisants, sont l'obstacle le plus courant à l'approvisionnement de site.<sup>29 30 31</sup>

**Recommandation : Les Gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés doivent:**

- **Améliorer l'adéquation de la mise à disposition de site pour les Tsiganes et voyageurs dans l'ensemble de toutes les autorités locales.**
- **Travailler ensemble pour adopter une stratégie d'intégration pour l'ensemble de la Grande-Bretagne pour les voyageurs tsigane/roms et irlandais, axée sur l'accès à l'éducation, l'emploi, les soins de santé et le logement.<sup>32 33 34</sup>**



“L’absence d’aire de residence et de transit a travers la Grande Bretagne affecte les droits des Gitans et Voyageurs a un niveau de vie decent”





## Les crimes haineux, les discours de haine et la violence fondée sur l'identité

Entre 2013/14 et 2014/15, les crimes haineux enregistrés par la police ont augmenté dans les cinq catégories en Angleterre et au pays de Galles, avec une augmentation totale de 18%. En Écosse, le nombre d'accusations pour toutes les catégories de crime haineux, à l'exception de la race, ont augmenté en 2015-16. À travers la Grande-Bretagne, la race reste la motivation la plus couramment enregistrée pour les crimes de haine.<sup>35 36 37</sup> La recherche de la CEDH a mis en évidence une sous-déclaration importante des crimes haineux basés sur l'invalidité et les crimes visant les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres. Dans les deux semaines après le référendum de l'UE, il y a eu une augmentation de 57 % dans les rapports en ligne de crimes haineux en Angleterre et au pays de Galles.<sup>38 39 40</sup>

### Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:

- **Rendre compte sur l'impact du nouveau plan d'action contre les crimes haineux.**
- **Travailler avec des organismes de justice pénale pour développer de nouvelles mesures préventives basées sur les recherches récentes sur les motivations.**
- **Examiner l'efficacité du cadre juridique actuel**<sup>41 42</sup>

En avril 2015, le Haut Commissariat aux droits de l'homme a critiqué la presse de tabloïd britannique pour « diaboliser étrangers et des minorités », ce qui « a continué sans être contesté en vertu de la loi depuis bien trop longtemps ». La CEDH et de nombreux experts internationaux partagent ces préoccupations.<sup>43 44</sup>

### Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:

- **Travailler avec les parties intéressées pour s'attaquer à la représentation négative de certains groupes dans les médias, tels que les Tsiganes et voyageurs, musulmans, lesbienne, gay, bisexuelles et transgenres, demandeurs d'asile et réfugiés.**<sup>45</sup>

La CEDH considère que la violence contre les femmes et les filles (VAWG) comme l'une des questions de droits de l'homme plus répandues en Angleterre. La ratification de la Convention d'Istanbul aiderait le Royaume-Uni à lutter contre les VAWG, mais d'avantage d'actions sont nécessaires pour la ratifier et la mettre en œuvre pleinement, comme la fourniture adéquate de services de soutien spécialisés.<sup>46 47 48 49</sup>

### Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:

- **Apportez les modifications nécessaires en matière de droit, politique et pratique pour être en mesure de ratifier la Convention d'Istanbul et de consacrer des ressources suffisantes aux autorités centrales, décentralisées et locales afin d'assurer son application effective.**<sup>50</sup>

## Accès à la justice civile

La loi sur l'aide juridique, les condamnations et les peines des délinquants de 2012 (LASPO) a significativement réduit la portée de l'aide juridique en matière civile en Angleterre et au pays de Galles. Le nombre de cas pour recevoir un premier conseil a diminué de deux tiers, et la représentation devant les tribunaux est en baisse d'un tiers. La LASPO peut avoir un impact disproportionné sur les enfants, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les femmes, potentiellement limitant l'accès à la justice.<sup>51 52 53</sup>

### Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:

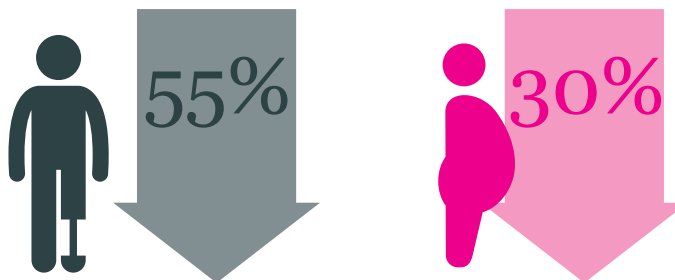
- **Accélérer l'examen de la loi sur l'aide juridique, les condamnations et les peines des délinquants de 2012 (LASPO).**
- **Commanditer une recherche indépendante sur l'impact de la LASPO en matière d'égalité et des droits de l'homme pour les personnes handicapées, les minorités ethniques, les enfants et les femmes.**
- **Atténuer les éventuels effets indirectement discriminatoires.**<sup>54</sup>

Les modifications apportées aux frais de justice en Angleterre et au pays de Galles et les frais de tribunal en Grande Bretagne, peuvent aussi affecter l'accès à la justice. Les nouveaux frais du tribunal du travail (Employment Tribunal - ET) ont coïncidé avec une diminution de 59% dans les cas de discrimination fondée sur le handicap et une baisse de 50% dans les cas liés à la grossesse (les recommandations sur ce dernier ont été rejetées par le gouvernement du Royaume-Uni). Le gouvernement écossais a promis d'abolir les frais d'ET. Le EHRC partage les préoccupations du Comité de la justice du Parlement britannique au sujet de l'augmentation proposée de 500% des frais d'immigration et du tribunal d'asile.<sup>55 56 57 58 59</sup>

### Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:

- **Atténuer les effets néfastes de l'augmentation des frais de tribunal de l'emploi (ET).**
- **Retarder l'augmentation proposée des frais d'immigration et du tribunal d'asile jusqu'à ce que l'examen des frais de l'ET ait été effectué.**<sup>60</sup>

Impact du coût des frais de justice pour les cas de discrimination liés handicap ou la grossesse:



## Traite des êtres humains et esclavage moderne

Le loi sur l'esclavage moderne de 2015 (MSA) et la loi sur la traite des êtres humains et l'exploitation (Ecosse) (2015) sont de grands pas en avant.<sup>61 62</sup> Toutefois, la CEDH a mis en évidence des lacunes dans la législation et la mise en œuvre, y compris:

- Manque de détails dans les dispositions visant à identifier et soutenir les victimes.
- Lacunes dans les infractions criminelles.
- Faiblesses dans les procédures d'orientation nationale – pour identifier et soutenir les victimes de la traite.
- Faiblesses dans les pouvoirs et les ressources du commissaire indépendant anti-esclavage.<sup>63</sup>

**Recommandation: Les gouvernements britannique et écossais devraient:**

- **Surveiller l'efficacité de la législation de lutte contre la traite et la modifier pour répondre à toutes les faiblesses.**
- **Renforcer les procédures nationales d'orientation.**<sup>64</sup>

Il y a aussi des préoccupations au sujet des dispositions de la MSA pour l'identification et la prise en charge des enfants victimes. Les données suggèrent qu'environ 60 % des cas d'enfants victimes de la traite présumés aux soins des autorités locales sont portés disparus, et deux tiers ne sont jamais retrouvés.<sup>65 66</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

- **Établir des gardiens statutaires indépendants pour tous les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, entrant au Royaume-Uni.**
- **Introduire une obligation légale d'enregistrer et de rapporter les enfants trafiqués et réfugiés qui disparaissent lorsqu'ils sont aux soins des autorités.**<sup>67</sup>

“Si la Loi sur l'esclavage moderne de 2015 constitue une avancée majeure, des lacunes persistent”



## Des conditions de travail justes et équitables

Toutes les personnes doivent pouvoir accéder à l'emploi exempt de discrimination, mais certains éprouvent encore des difficultés. Les groupes les plus jeunes ont été les plus touchés par la récession et ont pris le plus de temps pour récupérer. La CEDH accueille avec satisfaction l'engagement du gouvernement britannique de réduire de moitié l'écart d'emploi des personnes handicapées (à 31,7 %).<sup>68 69 70</sup>

### Recommandations:

- **Les gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés devraient prendre des mesures concrètes pour combler les lacunes d'égalité dans l'emploi.**
- **Le gouvernement du Royaume-Uni devrait introduire des objectifs intermédiaires et une exigence de déclaration statutaire sur sa promesse de réduire de moitié l'écart d'emploi de personnes handicapées.<sup>71</sup>**

L'écart de rémunération entre les sexes était de 19,2 % en 2015, avec un ralentissement de la progression au cours des dernières années. L'écart de rémunération dû à l'ethnicité était de 5 % et l'écart de rémunération dû au handicap était de 9 % en 2013. Le travail à faible paie affecte 21 % des travailleurs en Grande-Bretagne – la majorité sont des femmes. Il existe des préoccupations au sujet de la façon dont le nouveau salaire minimum, applicables aux<sup>72 73 74 75 76 77</sup> travailleurs âgés de 25 ans et plus, aura une incidence sur les femmes et les moins de 25 ans s'il y a un « nivellement par le bas » sur la rémunération.<sup>78</sup>

### Recommandation:

- **Le gouvernement britannique devrait produire des estimations régulières sur les écarts de salaire horaire, pour les travailleurs à temps plein et à temps partiel, ventilés par le sexe, la race ou l'invalidité.**
- **Les gouvernements britannique et écossais doivent surveiller l'impact du salaire national vital sur les femmes et les jeunes.<sup>79</sup>**



## Confidentialité et sécurité

La CEDH félicite le gouvernement britannique pour la réforme des lois sur la vie privée et la surveillance, qui ont eu du mal à suivre le rythme des progrès technologiques et la nécessité de protéger le public tout en respectant les droits des individus.<sup>80</sup>

**Recommandation: le gouvernement britannique devrait s'assurer que le nouveau cadre de surveillance et de protection des renseignements personnels:**

- **Améliore la protection des droits de la vie privée par le biais de pouvoirs clairement définis et limités.**
- **Améliore les mesures de surveillance et de responsabilisation.**
- **Suit le rythme de la technologie moderne.<sup>81</sup>**

## Détention et asile

La CEDH est préoccupée par les augmentations dans l'automutilation et le suicide dans les prisons en Angleterre et au pays de Galles et par l'impact des problèmes de rétention du personnel de prison sur la sécurité des prisons. Les inspecteurs principaux des Prisons pour l'Angleterre et le pays de Galles et pour l'Écosse, ont rapporté que la surpopulation continue de poser un problème important, (bien que la population carcérale de l'Écosse soit en baisse.<sup>82 83 84</sup>

**Recommandation: Les gouvernements britannique et écossais devraient:**

- **Produire des plans d'action pour améliorer la sécurité du prisonnier.<sup>85</sup>**

Les lignes directives pour l'Angleterre et le pays de Galles stipulent que la retenue ne doit être utilisée qu'en dernier recours contre les enfants et les jeunes dans le domaine sécurisé de la justice juvénile, mais elles ne sont pas toujours suivies en pratique - l'utilisation est à un maximum sur cinq ans, avec des niveaux de blessures troublants. Un enfant sur trois dans le domaine sécurisé de la justice juvénile en Angleterre est soumis à l'isolement, dans certains groupes à risque. Le gouvernement écossais n'enregistre pas l'utilisation de la restriction ou de l'isolement au sein de son domaine sécurisé de jeunesse juvénile.<sup>86 87 88 89</sup>

**Recommandations:**

- **Le gouvernement du Royaume-Uni devrait s'assurer qu'au sein du système de justice juvénile:**
  - **Le dispositif de retenue n'est utilisé:**
    - **que comme un dernier recours et en réaction proportionnée à une menace imminente de blessure.**
    - **En toute sécurité et pas afin de délibérément infliger de la douleur**
- **L'isolement est interdit.**
- **Le gouvernement écossais devraient recueillir des données sur l'utilisation de retenue et de l'isolement dans son domaine sécurisé de jeunesse juvénile.<sup>90</sup>**

La CEDH salue l'engagement du gouvernement britannique à réduire le nombre de personnes qui sont détenus dans les cellules de police en vertu de la Loi de 1983 sur la santé mentale (MHA). Ce chiffre est en baisse, mais était de 6 028 en 2013/14.<sup>91 92</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique:**

- **Continuer de réduire le nombre d'adultes détenus dans des cellules de la police en vertu de la Loi sur la santé mentale.**<sup>93</sup>

Suite à un examen indépendant du bien-être des détenus de l'immigration, le gouvernement britannique a décidé de réformer le système.<sup>94</sup> Il a passé la loi sur l'Immigration de 2016, toutefois, sans introduire un délai statutaire sur la détention. Le Royaume-Uni est le seul pays en Europe sans limitation statutaire et certaines personnes vulnérables, comme les femmes enceintes, continuent d'être détenus.<sup>95 96</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

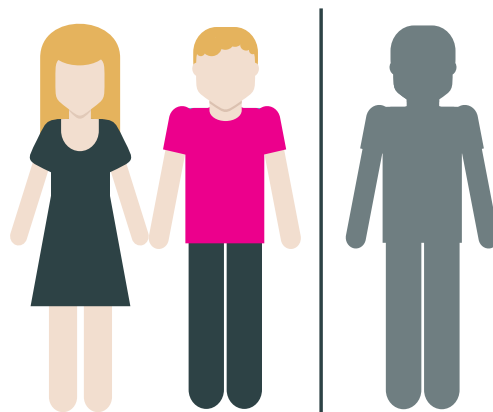
- **Utiliser la détention des immigrés comme un dernier recours.**
- **Mettre fin à la détention des personnes vulnérables, comme les femmes enceintes.**
- **Fixer un délai statutaire de 28 jours pour la détention des immigrés.**<sup>97</sup>

Le gouvernement britannique peut avoir renié son engagement à mettre fin à la pratique de la détention inutile d'enfants immigrés. La CEDH s'inquiète du fait que les évaluations d'âge des jeunes demandeurs d'asile continuent à être réalisées de façon subjective par des agents de l'immigration.<sup>98 99</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

- **Mettre fin à la détention des enfants immigrés et s'assurer que les enfants demandeurs d'asile reçoivent une protection adéquate.**
- **Introduire une présomption pour que, où l'âge du jeune demandeur est incertain, qu'ils doivent être traités comme un enfant jusqu'à ce que l'âge ait été évalué objectivement par un expert indépendant.**<sup>100</sup>

“1 enfant sur 3 detenu en centre de detention pour mineurs en Angleterre est soumis à des periodes d'isolement”





## Contrôle et fouille

La CEDH félicite les initiatives récentes du Home Office pour améliorer l'utilisation des pouvoirs d'interpellation et de fouille en Angleterre et au pays de Galles. Des données récentes montrent une réduction dans l'utilisation de ces pouvoirs en vertu de la Loi sur les Preuves policières et criminelles de 1984 (Police and Criminal Evidence Act), toutefois, la CEDH s'inquiète du fait qu'une personne noire est cinq fois plus susceptible d'être arrêtée et fouillée qu'une personne blanche.<sup>101 102 103</sup>

**Recommandation: Le Gouvernement britannique devrait:**

- **S'assurer que les pouvoirs d'interpellation et de fouille sont utilisés uniquement sur la base de renseignements et sont justifiés et légitimes.**
- **Lorsqu'il y a preuve d'un usage disproportionné des pouvoirs d'interpellation et de fouille avec les minorités ethniques, s'assurer que les services de police compétents mettent en oeuvre des instruments pour la surveillance et la formation et le contrôle.<sup>104</sup>**

“En Angleterre et au Pays de Galles, les personnes noires sont cinq fois plus susceptibles d'être arrêtés et fouillés que les personnes blanches”



## La responsabilité des violations des droits de l'homme commises par l'armée britannique à l'étranger

En 2015, le Comité des droits de l'homme a questionné le gouvernement britannique sur les retards dans l'enquête sur les allégations de violations des droits de l'homme commises par l'armée britannique à l'étranger. L'enquête sur les détenus sur la complicité présumée à des actes de torture et des mauvais traitements des détenus à l'étranger a été passé au Comité sur les Renseignements et la Sécurité du Parlement du Royaume-Uni, dont la dernière déclaration de fond sur ce sujet était en février 2015. L'équipe d'allégations historiques pour l'Iraq – qui permet d'évaluer les allégations d'abus des citoyens irakiens par des militaires britanniques – a adressé seulement 3,8 % des cas.<sup>105 106 107</sup>

**Recommandation: Le gouvernement britannique devrait accélérer enquête sur les allégations de:**

- **Complicité britannique dans la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en Irak.**
- **Complicité de militaires britanniques dans le mauvais traitement des détenus et des civils à l'étranger.<sup>108</sup>**



## Le meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint

Il existe d'importantes disparités dans l'accès à, l'expérience et les résultats auprès des services de santé pour certains groupes:

- Les groupes ethniques noirs et les minorités sont plus susceptibles que la moyenne d'être admis dans un hôpital psychiatrique.<sup>109</sup>
- Les enfants et adolescents handicapés mentaux souffrent de niveaux élevés pour être envoyés vers des spécialistes, et de longs délais d'attente. Beaucoup ne reçoivent aucun soutien, mais avec des différences régionales.<sup>110 111</sup>
- Les tsiganes et les gens du voyage font face à des obstacles dans l'accès aux services de santé, avec des preuves suggérant qu'ils sont presque deux fois plus susceptibles de se déclarer en mauvaise santé.<sup>112 113</sup>
- Les personnes transgenres rencontrent des problèmes importants pour recevoir une aide générale à la santé et aux services de l'identité de genre, souvent en raison d'un manque de compréhension au sein des services.<sup>114</sup>

**Recommandation: Les Gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés doivent assurer:**

- **La collecte et la maintenance des données sur l'accès à, l'expérience de, et les résultats des services de santé, ventilées par protégées caractéristiques.**
- **Des mesures d'atténuation appropriées pour les inégalités.**
- **Un financement des services de santé mentale répondant aux exigences locales.**
- **Les professionnels de la santé doivent mettre en oeuvre les conseils sur la façon de fournir des soins efficaces à des groupes ayant des besoins particuliers et se conformer à la Loi sur les droits de l'homme.<sup>115</sup>**



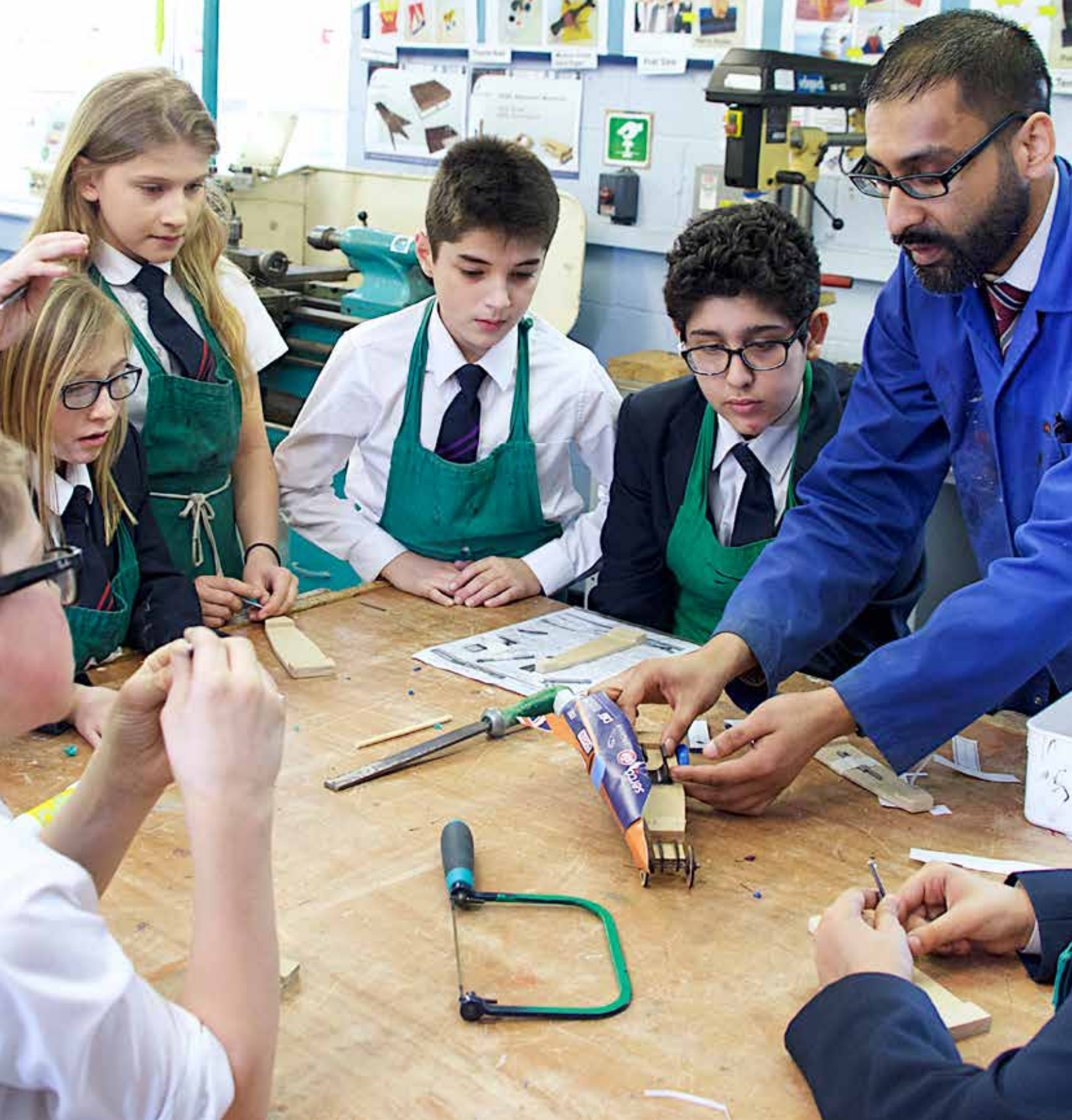
## Niveau d'étude atteint

- La scolarité en Grande-Bretagne s'améliore, bien que les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux (SEN) en Angleterre et au pays de Galles ou, en Ecosse, avec des besoins en matière de soutien supplémentaires (ASN), les enfants tsiganes et voyageurs, les enfants sous la garde d'une autorité locale et ceux avec désavantages socio-économiques continuent à enregistrer des résultats inférieurs aux niveaux moyens. <sup>116</sup>
- Le taux d'exclusions scolaires est généralement en baisse, mais les élèves ayant des besoins éducatifs, ceux ayant droit aux repas scolaires gratuitement (FSM) et les élèves Tziganes/Roms et enfants du voyage sont plus susceptibles d'être exclus à titre permanent ou à durée déterminée. Par exemple, en Angleterre, les élèves Tziganes et voyageurs avaient les taux les plus élevés de n'importe quel groupe. Au pays de Galles, le taux pour les élèves ayant droit au FSM était jusqu'à quatre fois plus élevé que ceux n'y ayant pas droit, comme pour les élèves avec ASN en Ecosse par rapport à ceux sans ASN. <sup>117 118 119 120</sup>

### Recommandations:

- **Les gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés devraient prendre des mesures pour combler les écarts de niveau de scolarité pour les enfants tsiganes et les enfants du voyage, ceux ayant droit aux repas scolaires, les enfants « pris en charge » et ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux ou des besoins supplémentaires par rapport aux autres.**
- **Les gouvernements britannique et écossais devraient fournir des indications claires aux écoles indiquant que les mesures disciplinaires d'exclusion permanentes et temporaire de l'école doivent être réservées en « dernier recours ».** <sup>121 122</sup>

“Les Gouvernements du Royaume-Uni et décentralisés devraient prendre des mesures pour combler les écarts de niveau de scolarité”





# Résumé des recommandations

1. La mise en place d'un plan d'action national au Royaume-Uni sur les droits de l'homme, apprendre du Plan d'Action National de l'Ecosse pour les droits de l'homme, et des actions concrètes pour mettre en œuvre les recommandations de l'ONU.

## Améliorer le statut des droits de l'homme internationaux dans le droit interne

2. Le Gouvernement du Royaume-Uni devrait s'assurer que les propositions relatives à une déclaration des droits ne réduisent pas les protections ou l'accès aux recours de la Loi sur les droits de l'homme.
3. Les Gouvernements du Royaume-Uni et décentralisés devraient améliorer le statut de toutes les sept conventions ratifiées sur les droits de l'homme dans le droit interne.
4. Le Gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés devraient soutenir l'élaboration de cadres internationaux relatifs aux droits de l'homme, comme une Convention relative aux droits des personnes âgées.
5. Le Gouvernement britannique doit rétablir toutes les dispositions d'origine de la loi sur l'égalité de 2010. et mettre en œuvre des dispositions exceptionnelles.

## Niveau de vie adéquat et protection sociale

6. Le Gouvernement britannique devrait:
  - Étendre le suivi et l'analyse des décisions de dépenses pour inclure l'incidence cumulative sur les individus ayant des caractéristiques protégées.
  - Donner une considération primordiale à l'intérêt supérieur de l'enfant.
  - Atténuer les impacts négatifs lorsque identifiés, et
  - Justifier les mesures régressives en démontrant qu'elles sont temporaires, nécessaires, proportionnées, non discriminatoires et ne sont pas en-dessous d'un niveau minimal de base de protection des droits de l'homme.
7. Le Gouvernement britannique devrait:
  - Mettre en place des mécanismes de responsabilisation clairs pour l'éradication de la pauvreté des enfants, y compris des objectifs obligatoires, avec un délai fixe et des indicateurs mesurables.

8. Les Gouvernements du Royaume-Uni et décentralisés doivent:
- améliorer l'adéquation de la mise à disposition de site pour les Tsiganes et voyageurs dans l'ensemble de toutes les autorités locales, et
  - travailler ensemble pour adopter une stratégie d'intégration pour les tsiganes/roms et voyageurs irlandais pour toute la Grande-Bretagne, qui soit axée sur l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé et au logement.

## Les crimes haineux, les discours de haine et la violence fondée sur l'identité

9. Le Gouvernement britannique devrait:
- Rendre compte sur l'impact du nouveau plan d'action contre les crimes haineux.
  - Travailler avec des organismes de justice pénale pour développer de nouvelles mesures préventives basées sur les recherches récentes sur les motivations.
  - Examiner l'efficacité du cadre juridique actuel.
10. Le Gouvernement britannique devrait:
- Travailler avec les parties intéressées pour s'attaquer à la représentation négative de certains groupes dans les médias, tels que les Tsiganes et voyageurs, musulmans, lesbienne, gay, bisexuelles et transgenres, demandeurs d'asile et réfugiés.
11. Le Gouvernement britannique devrait:
- Apportez les modifications nécessaires en matière de droit, politique et pratique pour être en mesure de ratifier la Convention d'Istanbul et de consacrer des ressources suffisantes aux autorités centrales, décentralisées et locales afin d'assurer son application effective.

## Accès à la justice civile

12. Le Gouvernement britannique devrait:
- accélérer l'examen de la loi sur l'aide juridique, les condamnations et les peines des délinquants de 2012 (LASPO), et
  - Commanditer une recherche indépendante sur l'impact de la LASPO en matière d'égalité et des droits de l'homme pour les personnes handicapées, les minorités ethniques, les enfants et les femmes.
13. Le Gouvernement britannique devrait:
- Atténuer les effets néfastes de l'augmentation des frais de tribunal de l'emploi (ET).
  - retarder l'augmentation proposée des frais d'immigration et du tribunal d'asile jusqu'à ce que l'examen des frais de l'ET ait été effectué, et
  - Atténuer les éventuels effets indirectement discriminatoires.

## Traite des êtres humains et esclavage moderne

14. Les Gouvernements britanniques et écossais devraient:
- surveiller l'efficacité de la législation de lutte contre la traite et la modifier pour répondre à toutes les faiblesses, et
  - Renforcer les procédures nationales d'orientation.
15. Le Gouvernement britannique devrait:
- établir des gardiens statutaires indépendants pour tous les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, entrant au Royaume-Uni., et
  - Introduire une obligation légale d'enregistrer et de rapporter les enfants trafiqués et réfugiés qui disparaissent lorsqu'ils sont aux soins des autorités

## Des conditions de travail justes et équitables

16. Les gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés devraient prendre des mesures concrètes pour combler les lacunes d'égalité dans l'emploi.
17. Le gouvernement du Royaume-Uni devrait introduire des objectifs intermédiaires et une exigence de déclaration statutaire sur sa promesse de réduire de moitié l'écart d'emploi de personnes handicapées.

18. Le Gouvernement britannique devrait:

- produire des estimations régulières des écarts de salaire horaire, pour les travailleurs à temps plein et à temps partiel, ventilées par sexe, la race ou l'invalidité.
- Les gouvernements britannique et écossais doivent surveiller l'impact du salaire national vital sur les femmes et les jeunes.

## Confidentialité et sécurité

19. Le Gouvernement du Royaume-Uni devrait assurer que le nouveau cadre de surveillance et de protection des renseignements personnels:

- Améliore la protection des droits de la vie privée par le biais de pouvoirs clairement définis et limités.
- Améliore les mesures de surveillance et de responsabilisation, et
- Suive le rythme de la technologie moderne.

## Détention et asile

20. Les Gouvernements britanniques et écossais devraient produire des plans d'action pour améliorer la sécurité du prisonnier.

21. Le Gouvernement du Royaume-Uni devrait s'assurer qu'au sein du système de justice juvénile:

- le dispositif de retenue n'est utilisé : que comme un dernier recours et en réaction proportionnée à une menace imminente de blessure.; En toute sécurité et pas afin de délibérément infliger de la douleur
- l'isolement est interdit, et
- Le gouvernement écossais devraient recueillir des données sur l'utilisation de retenue et de l'isolement dans son domaine sécurisé de jeunesse juvénile.

22. Le Gouvernement britannique devrait continuer de réduire le nombre d'adultes détenus dans des cellules de la police en vertu de la Loi sur la santé mentale.

23. Le Gouvernement britannique devrait:

- Utiliser la détention des immigrants comme un dernier recours.
- mettre fin à la détention des personnes vulnérables, comme les femmes enceintes, and
- Fixer un délai statutaire de 28 jours pour la détention des immigrants.



24. Le Gouvernement britannique devrait:

- mettre fin à la détention des enfants immigrés et s'assurer que les enfants demandeurs d'asile reçoivent une protection adéquate, et
- Introduire une présomption pour que, où l'âge du jeune demandeur est incertain, qu'ils doivent être traités comme un enfant jusqu'à ce que l'âge ait été évalué objectivement par un expert indépendant.

## Contrôle et fouille

25. Le Gouvernement britannique devrait:

- s'assurer que les pouvoirs d'interpellation et de fouille sont utilisés uniquement sur la base de renseignements et sont justifiés et légitimes, et
- Lorsqu'il y a preuve d'un usage disproportionné des pouvoirs d'interpellation et de fouille avec les minorités ethniques, s'assurer que les services de police compétents mettent en oeuvre des instruments pour la surveillance et la formation et le contrôle.

## La responsabilité des violations des droits de l'homme commises par l'armée britannique à l'étranger

26. Le Gouvernement du Royaume-Uni devrait accélérer l'enquête sur les allégations de complicité britannique dans la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants en Irak.

27. Le Gouvernement du Royaume-Uni devrait accélérer l'enquête sur les allégations de complicité de militaires britanniques dans le mauvais traitement des détenus et des civils à l'étranger.

## Le meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint

28. Les Gouvernements du royaume-uni et décentralisés devraient assurer:

- La collecte et la maintenance des données sur l'accès à, l'expérience de, et les résultats des services de santé, ventilées par protégées caractéristiques.
- Des mesures d'atténuation appropriées pour les inégalités.

- Un financement des services de santé mentale répondant aux exigences locales.
- Les professionnels de la santé doivent mettre en oeuvre les conseils sur la façon de fournir des soins efficaces à des groupes ayant des besoins particuliers et se conformer à la Loi sur les droits de l'homme.

## Niveau d'étude atteint

29. Les gouvernements du Royaume-Uni et les gouvernements décentralisés devraient prendre des mesures pour combler les écarts de niveau de scolarité pour les enfants tziganes et les enfants du voyage, ceux ayant droit au repas scolaires, les enfants « pris en charge » et ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux ou des besoins supplémentaires par rapport aux autres.
30. Les gouvernements britannique et écossais devraient fournir des indications claires aux écoles indiquant que les mesures disciplinaires d'exclusion permanentes et temporaire de l'école doivent être réservées en « dernier recours ».

# Notes de fin

- 1 Lorsqu'une recommandation contenue dans le présent rapport porte sur une recommandation de deuxième cycle EPU du Royaume-Uni, une note a été ajoutée en citant le numéro de téléphone correspondant et la source. Voir également l'annexe A et le rapport de mi-parcours de la CEDH du deuxième cycle de l'EPU. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/universal-periodic-review-mid-term-report> [consulté le : 22 août 2016]
- 2 Voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION", p.71. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 22 août 2016]
- 3 Voir <http://www.scottishhumanrights.com/actionplan/readfullreport> [consulté le : 22 août 2016]
- 4 Se rapporte à la deuxième recommandation de cycle 46, qui bénéficie d'un soutien du gouvernement britannique, affirmant que : « le Royaume-Uni assure que les droits et les libertés fondamentales de la Convention européenne des droits de l'homme sont déjà et continueront à être inscrits dans nos lois nationales ». Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016]. Cette publication utilise la terminologie du gouvernement britannique pour décrire sa position sur chacune des recommandations en termes qu'elle bénéficie de son appui, bénéficie de son appui en partie ou ne bénéficie pas de son appui. La CEDH reconnaît toutefois que selon les modalités de l'examen périodique Universel, l'État examiné doit choisir d'accepter ou de noter les recommandations reçues.
- 5 Voir <https://www.gov.uk/government/speeches/queens-speech-2016> [consulté le : 22 août 2016]. Les gouvernements écossais et gallois ont exprimé leur opposition aux propositions visant à abroger la Loi sur les droits de l'homme. Voir <http://news.scotland.gov.uk/News/First-Ministers-of-Scotland-and-Wales-meet-1988.aspx> [consulté le : 22 août 2016]
- 6 Se rapporte au deuxième cycle recommandation 32 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 7 Voir <https://www.gov.uk/government/world-location-news/human-rights-council-32-sexual-orientation-and-gender-identity-statement-30-june-2016> [consulté le : 22 août 2016]
- 8 Les deux Conventions non encore ratifiées par le Royaume-Uni sont la Convention sur les droits des travailleurs migrants et leurs familles et la Convention sur les disparitions forcées (CED). Aucun progrès apparent n'a été fait pour ratifier le CED malgré le fait fait que le gouvernement du Royaume-Uni a accepté les recommandations EPU à ce sujet en 2012. Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].

- 9 Les droits des enfants et des adolescents (pays de Galles) mesure de 2011. Disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/mwa/2011/2/contents> [consulté le : 23 août 2016]. Pour plus d'informations sur la mesure, voir <http://gov.wales/topics/people-and-communities/people/children-and-young-people/rights/uncrc/?lang=en> [consulté le : 23 août 2016]. La loi sur les enfants et les jeunes (Ecosse) de 2014 Sections 1 et 2. Disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/asp/2014/8/contents/enacted> [consulté le : 22 août 2016]
- 10 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 9 (ne bénéficie pas du soutien du Royaume-Uni), 10 et 32 (bénéficie du soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 11 Y compris :
- l'Article 1 sur le droit socio-économique.
  - L'article 9, paragraphe 5, sur la modification de la définition légale de race afin d'inclure les castes.
  - l'Article 14 sur la discrimination intersectionnelle (double).
  - L'article 40 sur le harcèlement de tierces parties.
  - L'article 78 sur le compte-rendu de la disparité de salaire entre les sexes. Le gouvernement britannique s'est engagé à introduire la déclaration obligatoire d'écart de rémunération pour les employeurs les plus importants à partir d'avril 2017. Voir <http://www.parliament.uk/business/publications/written-questions-answers-statements/written-question/Commons/2016-04-18/34340/> [consulté le : 22 août 2016]. Les dispositions de la Loi de 2010 l'égalité qui n'ont pas encore été traduites en vigueur, ou qui ont été abrogées, comprennent :
    - l'Article 1, qui définit la fonction de certaines autorités publiques de tenir compte de la nécessité de réduire les désavantages socio-économiques lors de la prise de décisions stratégiques sur la façon d'exercer leurs fonctions. Cette section n'a pas été mise en vigueur, mais pourrait fournir un modèle pour l'amélioration de la condition de la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), en droit interne. La CEDH a soulevé des préoccupations sur le fait que l'obligation n'est pas débutée en Grande-Bretagne et a soutenu un amendement du gouvernement britannique au projet de loi en Ecosse permettant aux ministres écossais d'enforcer le devoir à l'égard des organismes publics écossais au moment de leur choix. Le Scotland Act 2016 donne aux ministres écossais le pouvoir d'engager l'obligation. Ce pouvoir est entré en vigueur le 23 mai 2016 et le premier ministre a prononcé un discours le 25 mai 2016 confirmant que son gouvernement commencerait le devoir socio-économique dans ce Parlement. La CEDH a également appuyé la proposition dans le projet de loi du pays de Galles pour déléguer les pouvoirs d'engager l'obligation socio-économique en ce qui concerne les organismes publics gallois à l'Assemblée nationale du pays de Galles.
    - l'Article 9, paragraphe 5, qui a été modifié par la S97(6) de la Loi sur la Réforme de l'entreprise et de la Réglementation de 2013 afin qu'un ministre doive, par décret, modifier la définition statutaire de race afin d'inclure les castes et puisse prévoir des exceptions à la Loi pour s'appliquer ou de ne pas s'appliquer à la caste. La CEDH a appuyé cet amendement. . Le pouvoir en vertu du paragraphe 5 (a) ne peut être

exercé avant la fin de la période de 5 ans à compter du jour où cette loi est adoptée. Cela signifie que les ministres ne peuvent exercer cette fonction jusqu'en 2018. Toutefois, à ce jour, l'ordonnance n'a pas été établie.

- L'article 14, qui est la disposition pour lutter contre la discrimination intersectionnelle (double). En mars 2011, le gouvernement britannique a annoncé qu'il ne mettrait pas cette section en vigueur.
  - L'Article 40, qui est la disposition sur le harcèlement de tierces parties. En octobre 2013, le gouvernement britannique a abrogé cette disposition.
  - L'article 78, qui couvre les mesures de compte-rendu de la rémunération entre les sexes, que le gouvernement britannique dit qu'il ne mettra pas en œuvre pendant qu'il travaille avec les entreprises sur la façon de mieux soutenir une plus grande transparence sur une base volontaire. Le gouvernement britannique examinera chaque année à cette approche, afin de déterminer si elle réussit et d'adopter un point de vue au fil du temps si des solutions de rechange sont nécessaires, y compris en utilisant une approche obligatoire par l'article 78 de la Loi de 2010 sur l'égalité.
  - L'article 106, qui obligerait les partis politiques enregistrés à publier des données sur la diversité des candidats du parti cherchant à être sélectionnés, bénéficie du soutien de partis. Toutefois, il a été pas promulgué par le gouvernement de Coalition.
- 12 Voir <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/women-and-equalities-committee/news-parliament-2015/transgender-equality-government-response-published-16-17/> [consulté le : 22 août 2016]
- 13 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 39, 42, 49, 50, 52, 62, 116 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni), 66 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie) et 61 (ne bénéficie pas du soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 14 Alors que le gouvernement britannique a réservé des compétences dans le domaine de la sécurité sociale, les gouvernements décentralisés ont pris des mesures distinctes pour atténuer l'impact des changements en Ecosse et au pays de Galles. En outre, le Scotland Act 2016 a dévolu d'importants nouveaux pouvoirs dans ce domaine au Parlement écossais. Le gouvernement écossais s'est engagé à faire en sorte que « la dignité et le respect » soient au centre d'un nouveau régime de sécurité sociale en Ecosse. Pour plus d'informations, voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION". Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 22 août 2016]
- 15 Idem
- 16 Comprenant la fermeture du Financement indépendant vital (sauf en Écosse où le gouvernement écossais a continué à protéger les utilisateurs admissibles via le Financement vital indépendant écossais), la transition de l'allocation de subsistance aux handicapés (DLA) aux paiements d'indépendance personnelle (PIP), certaines

mesures provoquées par le biais de crédit universel, la déduction de sous-occupation de l'allocation-logement et d'autres mesures. Voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION", p.71. Disponible à : <http://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 24 août 2016]

- 17 C'est également l'objet d'une enquête indépendante menée par le Comité des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Voir la recherche d'information de la Chambre des Lords: <http://researchbriefings.parliament.uk/ResearchBriefing/Summary/CBP-7367> [consulté le : 22 août 2016]
- 18 Comité consultatif de la sécurité sociale (2014), ' L'impact cumulatif de la réforme de l'aide sociale: un commentaire ". Disponible à : <https://www.gov.uk/Government/Publications/SSAC-Occasional-Paper-12-The-cumulative-impact-of-Welfare-reform-a-Commentary> [consulté le : 22 août 2016]
- 19 Le Gouvernement gallois a fait l'analyse des réformes de la protection sociale sur les personnes ayant des caractéristiques protégées. Voir le lien sur la recherche au stade 3: <http://gov.Wales/topics/People-and-Communities/Welfare-reform-in-Wales/Analysing-Reforms/?lang=en> [consulté le : 22 août 2016]
- 20 Voir <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201516/cmpublic/welfarereform/memo/wrw85.htm> [consulté le : 22 août 2016]
- 21 Reed, H. et Portes, J. (2014), "évaluation des effets cumulatifs : un rapport de recherche par Landman Economics and NIESR pour la CEDH". Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-94-cumulative-impact-assessment.pdf> [consulté le : 22 août 2016]
- 22 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 42, 49 et 101 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 23 Loi sur la Réforme de l'aide sociale et du travail de 2016 Disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2016/7/contents/enacted/data.htm> [consulté le : 22 août 2016]
- 24 Domaine f : Le niveau de vie » de « est-ce que la Grande-Bretagne plus juste ? » de Evidence Paper Series a indiqué que les objectifs de la pauvreté infantile, qui étaient juridiquement contraignants à l'époque, étaient susceptibles d'être manqués par une marge considérable (voir. 103-4). Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/britain-fairer/britain-fairer-report/supporting-evidence/standard-living-domain> [consulté le : 22 août 2016]
- 25 Alors que la Loi sur la pauvreté infantile de 2010 (CPA) inclus des objectifs à l'échelle du Royaume-Uni, les gouvernements décentralisée ont également leurs propres stratégies, pouvoirs et objectifs pour s'attaquer à la pauvreté des enfants relevant de leur juridiction. Les nouvelles fonctions de déclaration en vertu de la CPA s'appliquerait à l'Angleterre seule. Article A1A CPA, tel qu'ajouté par l'article 5 WRWA. Par le biais de la WRWA, la loi sur la pauvreté infantile de 2010 a été rebaptisée la Loi



sur les chances dans la vie de 2010. Disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2016/7/contents/enacted/data.htm> [consulté le : 22 août 2016]

- 26 CEDH (2016), ‘ exposé parlementaire : loi sur la réforme de la protection sociale et du travail, rapport d’étape, paragraphes 1, 4, 7 et 8, de la Chambre des Lords, 25/01/16’. Disponible à : <http://www.equalityhumanrights.com/legal-and-policy/our-legal-work/parliamentary-briefings/welfare-reform-and-work-bill-report-stage-clause-1-4-7-and-8-house-lords-25-january-2016> [consulté le : 22 août 2016]
- 27 Voir <http://news.scotland.gov.uk/News/Eradicating-child-poverty-2738.aspx> [consulté le : 22 août 2016]
- 28 Se rapporte au deuxième cycle recommandation 41 (bénéficie d’un soutien du Royaume-Uni). Voir l’annexe 1, recommandations de l’EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 29 Cette situation peut-être être davantage affectée par les récents changements de politique de planification en Angleterre, qui restreignent la définition d’un tsigane ou voyageur afin d’exclure ceux qui ont définitivement cessé de voyager. Voir CEDH (2016), ‘ Race et droits au Royaume-Uni : présentation au Comité des Nations Unies sur l’élimination de la Discrimination raciale, avant l’examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION “. Disponible à : 2016\_0.pdf <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/race-rights-in-the-uk-july-> [consulté le : 22 août 2016]. En Ecosse, alors qu’il y a un besoin d’évaluer la mise à disposition nécessaire de site pour les Tsiganes et les voyageurs, dans l’évaluation des besoins en matière de logement réalisée tous les cinq ans, il n’y a aucune condition qui en découle pour que ce besoin soit satisfait par les autorités locales. Voir <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/developing-successful-site-provision-scotland%E2%80%99s-gypsytraveller-communities> [consulté le : 22 août 2016]. La Loi sur le logement (pays de Galles) de 2014 exigent que les autorités locales fournissent des sites des Tsiganes et voyageurs là où un besoin a été évalué et identifié. Voir <http://www.legislation.gov.uk/anaw/2014/7/contents> [consulté le : 22 août 2016]
- 30 Le Conseil des droits de l’homme des Nations Unies (2013), « Rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu’élément du droit à un niveau de vie suffisant et sur le droit à la non-discrimination dans ce contexte, Raquel Rolnik ». Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/Issues/Housing/Pages/CountryVisits.aspx> [consulté le : 17 juin 2016]
- 31 CEDH (2014), « réponse la Commission sur l’égalité et les droits de l’homme au ministère pour les Communautés et la Consultation du gouvernement Local – « Veiller à l’équité dans le système de planification », Novembre 2014 Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/Legal-Responses/consultation-responses> [consulté le : 24 août 2016].
- 32 Le Gouvernement gallois a un cadre d’Action et de Plan de prestation pour les tsigane et les voyageurs intitulé « Voyager vers un avenir meilleur », qui vise à s’assurer que les besoins des Tsiganes et voyageurs soient évalués, planifiés et exécutés de manière plus stratégique. Voir <http://gov.wales/topics/people-and-communities/communities/communitycohesion/gypsytravellers/?lang=en> [consulté le : 24 août 2016]



- 33 Conseil de l'Union européenne (2011), « Conclusions du Conseil sur un cadre communautaire pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020 ». Disponible à : [http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/cc3089\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/cc3089_en.pdf) [consulté le : 23 août 2016]
- 34 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 53 et 117 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 35 La reconnaissance récente de la sous-déclaration des crimes haineux a conduit à redoubler d'efforts pour encourager le signalement, donc on ne sait pas si les augmentations (ou diminutions) en chiffres représentent davantage de rapports ou de crimes de haine commis. De fait, parce que le nombre de crimes haineux enregistrés est si bas, nous pouvons prudemment accueillir le nombre accru de rapports, tant qu'ils sont en corrélation avec l'augmentation des poursuites, des taux de condamnation et des soulèvements de peine.
- 36 En 2014/15 en Angleterre et au pays de Galles, la police a enregistré des crimes haineux distribués dans les cinq catégories surveillées comme suit : race : 82 % ; orientation sexuelle : 11 % ; religion : 6 % ; personnes handicapées : 5 % ; et transgenres : 1 %. Le total excède 100 % étant donné qu'un crime haineux peut avoir plus d'un facteur de motivation. Voir ministère de l'intérieur (2015), "Crimes haineux en Angleterre et au pays de Galles, 2014/15". Disponible à : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/467366/hosb0515.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/467366/hosb0515.pdf) [consulté le : 22 août 2016]
- 37 Crown Office et Procurator Fiscal Service (2016), 'Crimes haineux en Ecosse 2015-16'. Disponible à : <http://www.crownoffice.gov.uk/media-site/media-releases/1329-hate-crime-in-scotland-2015> [consulté le : 22 août 2016]
- 38 Coleman, C., Sykes, W. et Walker, A. (2013), « La criminalité et les personnes handicapées ». CEDH. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/research-report-90-crime-and-disabled-people> [consulté le : 22 août 2016]
- 39 Chakraborti, N. et Hardy, S.-J. (2015), 'Rendre compte des crimes haineux liés à l'orientation sexuelle : identification des obstacles et des Solutions. CEDH. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/lgbt-hate-crime-reporting-identifying-barriers-and-solutions> [consulté le : 22 août 2016]
- 40 La police écossaise n'a pas enregistré une augmentation correspondante des crimes haineux en Écosse. Voir <http://news.npcc.police.uk/releases/hate-crime-is-unacceptable-in-any-circumstances-say-police> [consulté le : 22 août 2016]
- 41 Tel que recommandé par la Commission du droit. Voir Commission du droit (2014), 'Crime haineux: il convient d'étendre les infractions actuelles ? ». Disponible à : <https://www.gov.uk/Government/Publications/Hate-Crime-should-the-Current-Offences-be-Extended> [consulté le : 17 mars 2016].
- 42 Se rapporte au deuxième cycle de recommandations, 59, 60, 90 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni) et 91 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012.

Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].

- 43 HAUT COMMISSARIAT 2015. Chef des droits de l'homme des Nations Unies exhorte le Royaume-Uni à lutter contre les discours de haine des tabloïds, après que les migrants aient été appelés des « cafards ». [EN LIGNE]. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=15885&LangID=E> [consulté le : 22 août 2016]
- 44 Voir Commission européenne sur le racisme et l'intolérance (2010), « Rapport de l'ECRI sur le Royaume-Uni », p.46. Disponible à : [http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/country-by-country/united\\_kingdom/GBR-CbC-IV-2010-004-ENG.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/country-by-country/united_kingdom/GBR-CbC-IV-2010-004-ENG.pdf) [consulté le : 22 août 2016]. Voir aussi Comité sur l'élimination de la Discrimination raciale (2016), « Observations finales sur les vingt et unième au vingt-troisième rapports périodiques du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ». Disponible à : [http://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2fGBR%2fCO%2f21-23&Lang=en](http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2fGBR%2fCO%2f21-23&Lang=en) [consulté le : 26 août 2016]
- 45 Se rapporte au deuxième cycle de recommandations, 59, 60, 90, 97, 107 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni), 11 et 12 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 46 CEDH (2014), « Soumission pour le groupe de travail en présession du Comité des Nations Unies sur la mise en œuvre au Royaume-Uni du Pacte International relatif aux droits civils et politiques », pp. 54-7. Disponible à : [www.equalityhumanrights.com/about-us/our-work/human-rights/international-framework/international-covenant-civil-and-political-rights](http://www.equalityhumanrights.com/about-us/our-work/human-rights/international-framework/international-covenant-civil-and-political-rights) [consulté le : 22 août 2016]
- 47 En 2015, il y a eu une augmentation de 30 % dans les viol que la police a enregistré en Angleterre et au pays de Galles (à noter que, en 2014, l'autorité statistique du Royaume-Uni a constaté que les données sous-jacentes sur les crimes enregistrés par la police en Angleterre et au pays de Galles n'étaient peut-être pas fiables. Par conséquent, ces chiffres de crimes enregistrés par la police doivent être traités avec prudence). En 2014-15 en Ecosse, il y a eu une augmentation de 5 % dans les viols enregistrés par la police. Voir <http://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/bulletins/crimeinenglandandwales/yearendingdecember2015> [consulté le : 22 août 2016] et <http://www.gov.scot/Resource/0048/00484776.pdf> [consulté le : 22 août 2016]. En outre, plus d'une femme sur quatre en Angleterre et au pays de Galles connaîtront la violence domestique dans leur vie (les définitions législatives différentes de la violence domestique signifient qu'une comparaison directe avec l'Ecosse n'est pas possible). Voir <http://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/compendium/focusonviolentcrimeandsexualoffences/yearendingmarch2015/chapter4intimatepersonalviolenceandpartnerabuse> [consulté le : 22 août 2016]
- 48 Les gouvernements écossais et gallois ont tous deux passé récemment leur propre législation pour lutter contre les VAWG. La loi sur les comportements violents et sexuels abusifs (Ecosse) de 2016 est entrée en vigueur en Ecosse, en créant l'infraction aggravée de préjudice abusif (intentionnel ou inconsideré) envers un

partenaire ou un ex-partenaire. Voir <http://www.legislation.gov.uk/asp/2016/22/contents/enacted> [consulté le : 22 août 2016]. La Loi sur les Violences contre les femmes, la violence conjugale et les violences sexuelles (pays de Galles) a pour but d'améliorer la réponse du secteur public à ces abus et violence. Voir <http://gov.wales/topics/people-and-communities/communities/safety/domesticabuse/?lang=en> [consulté le : 22 août 2016]

- 49 Commission mixte des droits de l'homme (2015), "Violence contre les femmes et les filles : sixième rapport de Session 2014-15 section 4". Disponible à : <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/joint-select/human-rights-committee/news/violence-against-women-and-girls-report/> [consulté le : 16 février 2016]
- 50 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 29, 40, 51, 69, 70 et 71 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 51 Depuis l'introduction de LASPO, l'aide juridique civile en Angleterre et au pays de Galles ne couvre pas le droit privé de la famille, le logement, l'immigration sans demande d'asile, la sécurité sociale, l'emploi, les dettes, les soins communautaires ou l'éducation. La loi sur l'aide juridique, la condamnation et peine des contrevenants de 2012 annexe 1 est disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2012/10/contents/enacted> [consulté le : 22 août 2016]
- 52 Agence de l'aide juridique (2016), principaux tableaux de statistiques de l'aide juridique : octobre à décembre 2015, tableau 1.2 : charge de travail aide juridique civile Sommaire depuis 2001 – 02. Disponible à : <https://www.gov.uk/government/statistics/legal-aid-statistics-october-to-december-2015> [consulté le : 22 août 2016]
- 53 Pour plus d'informations, veuillez consulter Anthony, H. et Crilly, C. (2015), "Egalité, droits de l'homme et accès à la justice de droit civil : une revue de littérature". Commission à l'égalité et aux droits de l'homme, Rapport de recherche 99. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/equality-human-rights-and-access-civil-law-justice-literature-review> [consulté le : 24 août 2016]. La CEDH a également fourni des preuves sur l'impact des modifications apportées à l'aide juridique civile dans les publications de corps conventionnel suivantes :
- CEDH (2015), "les droits civils et politiques au Royaume-Uni : soumission à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies mise en œuvre du Royaume-Uni du Pacte International sur les droits civils et politiques de la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme. Disponible à : [http://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fCSS%2fGBR%2f20681&Lang=fr](http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fCSS%2fGBR%2f20681&Lang=fr) [consulté le : 22 août 2016]
  - CEDH (2015), "les droits de l'enfant au Royaume-Uni : soumission au Comité des Nations Unies relative aux droits de l'enfant", pp. 82-6. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/convention-rights-child> [consulté le : 22 août 2016]
  - Voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de

la CONVENTION”, p.71’. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 22 août 2016]

- Voir CEDH (2016), ‘ Race et droits au Royaume-Uni : présentation au Comité des Nations Unies sur l’élimination de la Discrimination raciale, avant l’examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION ‘. Disponible à : [https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/race-rights-in-the-uk-july-2016\\_0.pdf](https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/race-rights-in-the-uk-july-2016_0.pdf) [consulté le : 22 août 2016]

- Voir CEDH (2016), « réforme de l’aide juridique et l’accès des femmes à la justice » (contre-rapport de l’EHRG au Comité des Nations Unies sur l’élimination de la Discrimination à l’égard des femmes : suivi de la procédure). Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/convention-elimination-discrimination> [consulté le : 24 août 2016]

- 54 Comme LASPO n’est entrée en vigueur qu’en avril 2013, un accès à la justice dans le second cycle a été largement négligé (bien que la recommandation 76 mentionnait l’aide juridique aux victimes de la traite). Toutefois, cela a été soulevé comme un défi émergent dans la mise à jour à mi-parcours de la CEDH. Voir CEDH (2014), « Rapport de l’examen périodique universel à mi-parcours ». Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/universal-periodic-review-mid-term-report> [consulté le : 22 août 2016]
- 55 Ministère de la Justice (MoJ) (2016), Statistiques de reconnaissance trimestriels sur le genre et le tribunal : octobre à décembre 2015, tableau 1.2. Disponible à : <https://www.gov.uk/government/statistics/tribunal-and-gender-recognition-statistics-quarterly-october-to-december-2015> [consulté le : 22 août 2016]
- 56 Voir la recherche commune du Département des Affaires, de l’Innovation et des compétences (BIS) et de la CEDH pour étudier la prévalence et la nature de la discrimination de grossesse et le désavantage en milieu de travail. Les résultats sont basés sur des entrevues avec 3 034 employeurs et 3 254 mères. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/file/10281/download?token=ngUomHRr> [consulté le : 22 août 2016]. En mars 2016, le gouvernement britannique a rejeté deux des recommandations du rapport, qui étaient pour prendre des mesures pour s’assurer que les frais de tribunal d’emploi ne soient pas un obstacle à l’accès à la justice et à envisager d’augmenter le délai de trois mois pour les applications liées à la grossesse. Voir <https://www.gov.uk/government/publications/pregnancy-and-maternity-related-discrimination-and-disadvantage-government-response> [consulté le : 22 août 2016]
- 57 L’article 39 de la Scotland Act 2016 permettrait des transferts de compétences sur les fonctions de tribunal spécifiées aux tribunaux écossais, ce qui permet au Parlement écossais déterminer les frais de tribunal, mais le gouvernement écossais s’est engagé à abolir les frais quand ils sauront clairement comment fonctionne le transfert des pouvoirs et des responsabilités. Voir <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2016/11/contents/enacted> [consulté le : 22 août 2016]
- 58 Voir <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/justice-committee/news-parliament-20151/courts-and-tribunals-fees-report-published-16-17/> [consulté le : 22 août 2016]



- 59 Voir la réponse de la Commission à l'égalité et aux droits de l'homme à la consultation sur les propositions relatives au Tribunal de premier niveau (salle de l'asile et Immigration) et aux frais de Tribunal supérieur (salle de l'asile et Immigration). Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/legal-responses/consultation-responses/consultation-response-proposals-amend-immigration-and-asylum> [consulté le : 22 août 2016]
- 60 Comme les frais augmentés sont entrés en vigueur après 2012, cette question a été largement négligée dans le second cycle. Toutefois, cela a été soulevé comme un défi émergent dans la mise à jour à mi-parcours de la CEDH. Voir CEDH (2014), « Rapport de l'examen périodique universel à mi-parcours ». Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/publication-download/universal-periodic-review-mid-term-report> [consulté le : 22 août 2016]
- 61 Loi sur l'esclavage moderne de 2015. Disponible à : <http://services.parliament.uk/bills/2014-15/modernslavery.html> [consulté le : 22 août 2016]
- 62 La plupart des dispositions dans la MSA s'étendent en Angleterre et au pays de Galles seulement, bien que certains s'étendent également à l'Écosse et à l'Irlande du Nord. La Loi sur la traite des êtres humains et l'Exploitation (Ecosse) de 2015 réplique de nombreuses dispositions de la MSA au niveau décentralisé. Voir [www.legislation.gov.uk/asp/2015/12/enacted](http://www.legislation.gov.uk/asp/2015/12/enacted) [consulté le : 3 février 2016]
- 63 -CEDH (2015), "les droits de l'enfant au Royaume-Uni : soumission au Comité des Nations Unies relative aux droits de l'enfant", pp. 82-6. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/convention-rights-child> [consulté le : 22 août 2016]
- 64 Se rapporte au deuxième cycle de recommandations, 72, 73, 74 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni) et 75 et 76 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 65 Comité de l'Union européenne des Lords (2016), 'enfants en crise : les enfants migrants non accompagnés dans l'Union européenne'. Disponible à : <http://www.publications.parliament.uk/pa/ld201617/ldselect/ldcom/34/3402.htm>. Voir aussi le Groupe parlementaire tous partis pour enfants en fugue et enfants disparus et le Groupe parlementaire tous partis pour les enfants pris en charge et ceux qui quittent les structures de prise en charge (2012), « Rapport de l'enquête conjointe sur les enfants qui disparaissent lorsqu'ils sont à la charge des autorités », p.13. Disponible à : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/175563/Report\\_-\\_children\\_who\\_go\\_missing\\_from\\_care.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/175563/Report_-_children_who_go_missing_from_care.pdf) [consulté le : 22 août 2016], ECPACT et Save the Children (2007), « Missing Out : une étude de la traite dans le Nord-Ouest, le Nord-Est et les West Midlands, p.5. Disponible à : [http://www.ecpat.org.uk/sites/default/files/missing\\_out\\_2007.pdf](http://www.ecpat.org.uk/sites/default/files/missing_out_2007.pdf) [consulté le : 22 août 2016]
- 66 Cela s'aligne avec les préoccupations d'Europol que d'ici à janvier 2016 au moins 10 000 enfants réfugiés non accompagnés avaient disparu après leur arrivée en Europe et aux mises en garde que des gangs pan-européens visent les mineurs pour les abus sexuels et l'esclavage. Voir <http://researchbriefings.parliament.uk/ResearchBriefing/Summary/CDP-2016-0088> [consulté le : 22 août 2016]

- 67 Se rapporte au deuxième cycle recommandation 7 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni), 113 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie) et 115 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 68 Voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION", p.71. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 22 août 2016]
- 69 CEDH (2015), « Domaine G: activités productives et valorisées », pp. 90-2. Disponible à : <http://www.equalityhumanrights.com/about-us/our-work/key-projects/britain-fairer/supporting-evidence/productive-and-valued-activities-domain> [consulté le : 22 août 2016]
- 70 Notez que « Personnes handicapées » inclut ceux qui ont « des conditions de santé physique ou mentale ou des maladies » durables ou devant durer 12 mois et qui limitent les activités quotidiennes. ONS (2016), Ensemble de données de l'enquête sur la Population annuelle sur Nomis, janvier-décembre 2015. Disponible à : <https://www.nomisweb.co.uk/articles/948.aspx> [consulté : 8 juin 2016]
- 71 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 66 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni) et 102 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 72 Cela prend en compte le salaire horaire moyen des travailleurs à temps plein et à temps partiel. ONS (2015), bulletin statistique : enquête annuelle d'heures et salaire : résultats provisoires de 2015. Disponible à : <http://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peopleinwork/earningsandworkinghours/bulletins/annualsurveyofhoursandearnings/2015provisionalresults> [consulté le : 22 août 2016]
- 73 Il y a des devoirs d'équité dépendant du secteur public spécifique en Écosse pour publier des informations sur les écarts de rémunération entre les sexes tous les deux ans. Les fonctions d'équité du secteur public spécifique au pays de Galles a également inclus des exigences visant à lutter contre les différences de rémunération entre les sexes. Voir Loi sur l'égalité de 2010 (droits spécifiques) (Écosse) règlements d'application 2012. Disponible à : <http://www.legislation.gov.uk/sdsi/2012/9780111016718/regulation/7> et <https://www.equalityhumanrights.com/en/advice-and-guidance/guides-psed-wales> [consulté le : 22 août 2016]
- 74 CEDH (2015), « Domaine G: activités productives et valorisées », pp. 90-2. Disponible à : <http://www.equalityhumanrights.com/about-us/our-work/key-projects/britain-fairer/supporting-evidence/productive-and-valued-activities-domain> [consulté le : 22 août 2016]



- 75 CEDH (2015), Tables de données, domaine d'activités productives et valorisées, EG2.2 GB,E,S,W LFS, disparités entre les salaires horaires médians des employés. Disponible à : [http://ehrcv2oszpjdinzc.devcloud.Acquia-sites.com/sites/default/files/EG2.2\\_esw\\_pay\\_gap\\_lfs.xls](http://ehrcv2oszpjdinzc.devcloud.Acquia-sites.com/sites/default/files/EG2.2_esw_pay_gap_lfs.xls) [consulté le : 22 août 2016]
- 76 Le travail à salaire faible visé ici est le travail où la rémunération est inférieure à deux-tiers d'un salaire horaire médian en avril 2013.
- 77 Résolution de Fondation (2015), « Salaires faibles en Bretagne 2015 », p. 5. Disponible à : <http://www.resolutionfoundation.org/publications/low-pay-britain-2015/> [consulté le : 21 avril 2016]
- 78 Voir CEDH (2016), "les droits sociaux et économiques au Royaume-Uni : mise à jour de la présentation au Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION", p.71. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-economic-social> [consulté le : 22 août 2016]
- 79 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 52, 62, 63, 64 et 65 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 80 CEDH (2015), "les droits civils et politiques au Royaume-Uni : soumission à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies mise en œuvre du Royaume-Uni du Pacte International sur les droits civils et politiques de la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/our-human-rights-work/monitoring-and-promoting-un-treaties/international-covenant-civil-and> [consulté le : 22 août 2016]
- 81 Se rapporte au deuxième cycle de recommandations, 119, 120, 121 et 124 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
82. Dans les 12 mois avant mars 2016, il y a eu 100 décès auto-infligés apparents dans les prisons en Angleterre et au pays de Galles (+ 27 % par rapport à la période précédente de 12 mois). Dans les 12 mois jusqu'en décembre 2015, les incidents signalés d'automutilation ont augmenté de 25 %. Voir <https://www.gov.uk/government/statistics/safety-in-custody-quarterly-update-to-december-2015> [consulté le : 22 août 2016]
- 83 Voir <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/justice-committee/news-parliament-20151/prison-safety-report-published-15-16/> [consulté le : 22 août 2016]
- 84 CEDH (2015), "Est-ce que la Grande-Bretagne est plus juste? L'état de l'égalité et des droits de l'homme en 2015 », p. 78. Disponible à : <http://www.equalityhumanrights.com/about-us/our-work/key-projects/britain-fairer/great-britain-report> [consulté le : 22 août 2016]

- 85 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 85, 86 et 87 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 86 Voir <http://www.publications.parliament.uk/pa/jt201415/jtselect/jtrights/144/14403.htm> [consulté le : 22 août 2016]
- 87 Ministère de la Justice et Conseil de la Justice Juvénile (Youth Justice Board) (2015), "Statistiques annuelles sur la Justice Juvénile en 2013-14", p. 49, tableau 8. 2 b. Disponible à : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/399379/youth-justice-annual-stats-13-14.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/399379/youth-justice-annual-stats-13-14.pdf) [consulté le : 22 août 2016]
- 88 L'utilisation de dispositif de retenue qui a causé des blessures aux enfants en 2013/14 était de 448 % supérieurs aux chiffres rapportés précédemment par le ministère de la Justice. Voir Ministère de la Justice et Conseil de la Justice Juvénile (Youth Justice Board) (2015), "Statistiques annuelles sur la Justice Juvénile en 2013-14". Disponible à : <https://www.gov.uk/government/statistics/youth-justice-annual-statistics-2013-to-2014> et <http://qna.files.parliament.uk/qna-attachments/446043/original/23231%20Table.xls> [consulté le : 22 août 2016]
- 89 Y compris les enfants noirs et les enfants d'origines mixtes, les enfants handicapés enregistrés, les enfants pris en charge et les enfants considérés à risque de suicide. Voir le Bureau du commissaire aux enfants pour l'Angleterre (2015), 'Débloquer les potentiels : une étude de l'isolement des enfants privés de liberté en Angleterre', p.2. Disponible à : <https://www.childrenscommissioner.gov.uk/publications/unlocking-potential> [consulté le : 22 août 2016]
- 90 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 87 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni) et 94 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 91 Voir <https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretarys-police-federation-2015-speech> [consulté le : 22 août 2016]
- 92 Centre d'Information sur la Santé et l'aide sociale (2014), les patients hospitalisés officiellement détenus dans des hôpitaux en vertu de la loi sur la santé mentale de 1983 et les Patients soumis à un traitement surveillé dans la communauté, Angleterre - 2013-2014, les chiffres annuels. Disponible à : <http://www.hscic.gov.uk/catalogue/PUB15812> [consulté le : 22 août 2016]
- 93 Cela n'a été soulevée au deuxième cycle EPU du Royaume-Uni, mais c'est un sujet qui date d'avant 2012.
- 94 Shaw, S. (2016), "Etude sur le bien-être en détention des personnes vulnérables : un rapport au ministère de l'intérieur". Disponible à : <https://www.gov.uk/government/publications/review-into-the-welfare-in-detention-of-vulnerable-persons> [consulté le : 2 février 2016]

- 95 James Brokenshire, ministre d'État à l'Immigration, Home Office, Hansard, 14 janvier 2016. Disponible à : <http://www.parliament.uk/business/publications/written-questions-answers-statements/written-statement/Commons/2016-01-14/HCWS470/> [consulté le : 2 février 2016]
- 96 CEDH (2016), « Torture au Royaume-Uni : soumission à la Commission des Nations Unies contre la Torture, 57ème session sur le sixième rapport périodique du Royaume-Uni sur le respect de la Convention des Nations Unies contre la Torture et autres traitements cruels, inhumains ou punitions dégradantes ». Disponible à : [https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/torture\\_in\\_the\\_uk\\_1.pdf](https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/torture_in_the_uk_1.pdf) [consulté le : 22 août 2016]
- 97 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 88 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni), 111, 112, 113, 114 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie) et 115 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 98 Des restrictions à la détention d'enfants aux fins d'immigration existent depuis très longtemps au Royaume-Uni. Celles-ci ont maintenant été exprimées dans le droit primaire par le biais de la loi sur l'Immigration de 2014 qui a modifié les pouvoirs généraux de détention qui sont contenus dans la Loi de 1971 sur l'Immigration afin de limiter leur application aux enfants. Cependant, les enfants ont continué à être inutilement immobilisés en pratique jusqu'en 2010, quand le gouvernement de Coalition s'est engagé à mettre fin à la détention des enfants à des fins d'immigration. Le gouvernement de Coalition a commandité à l'association caritative pour les enfants, Barnardo, d'exécuter Cedars, l'unique hébergement avant le départ au Royaume-Uni, conçu pour fournir une installation sécuritaire qui respecte la confidentialité et l'indépendance des enfants et leurs familles. Le gouvernement britannique a annoncé la fermeture de Cedars le 21 juillet 2016. Voir <http://www.parliament.uk/business/publications/written-questions-answers-statements/written-statement/Lords/2016-07-21/HLWS114/> [consulté le : 22 août 2016]. Les enfants vont maintenant être détenus dans une « unité discrète » au sein de Tinsley House Immigration Removal Centre, la CEDH considère ce mouvement comme un pas en arrière, qui est particulièrement décevant compte tenu que HMI Prisons a conclu que Cedars fournissait les meilleurs résultats pour les détenus, notamment les enfants. Voir <https://www.justiceinspectorates.gov.uk/hmiprisons/media/press-releases/2012/10/cedars-pre-departure-accommodation-an-exceptional-facility/> [consulté le : 22 août 2016]
- 99 Voir R (AA) v Secretary of State for the Home Department [2016]
- 100 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 7 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni) et 17 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 101 Voir CEDH (2016), ' Race et droits au Royaume-Uni : présentation au Comité des Nations Unies sur l'élimination de la Discrimination raciale, avant l'examen public de la mise en œuvre du Royaume-Uni de la CONVENTION ". Disponible à : [https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/race-rights-in-the-uk-july-2016\\_0.pdf](https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/race-rights-in-the-uk-july-2016_0.pdf) [consulté le : 22 août 2016]

- 102 Ministère de l'intérieur (2015), pouvoirs de la Police et procédures en Angleterre et au pays de Galles pour l'année se terminant le 31 mars 2015 : tableaux de données. Disponible à : <https://www.gov.uk/government/statistics/police-powers-and-procedures-england-and-wales-year-ending-31-march-2015> [consulté le : 17 mars 2016]
- 103 Idem
- 104 Se rapporte au deuxième cycle de recommandations, 54, 55, 57 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni), 56 et 58 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 105 UN Human Rights Committee, « Observations finales sur le septième rapport périodique du Royaume-Uni, juillet 2015 », paragraphe 9. Disponible à : [http://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2fC%2fGBR%2fCO%2f7&Lang=en](http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2fC%2fGBR%2fCO%2f7&Lang=en) [consulté le : 22 août 2016]
- 106 Comité de renseignements et de sécurité du Parlement. 2015. Archives des actualités, 11 février 2015. [EN LIGNE] Disponible à : <http://isc.independent.gov.uk/news-archive/11february2015> [consulté le : 3 février 2016]
- 107 Ministère de la défense (2016), "mise à jour trimestrielle de l'équipe d'allégations historique d'Irak : janvier à mars 2016". Disponible à : <https://www.gov.uk/government/publications/iraq-historic-allegations-team-quarterly-updates> [consulté le : 23 août 2016]
- 108 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 33, 122 (ne bénéficie pas de soutien du Royaume-Uni), 67, 68, 118 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie) 84 et 126 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 109 CAAPC (2016), ' Anciens problèmes, nouvelles solutions : amélioration des soins psychiatriques intenses pour adultes en Angleterre '. Disponible à : <http://www.caapc.info/#!publications/cgbd> [consulté le : 23 août 2016]
- 110 CEDH (2015), "Est-ce que la Grande-Bretagne est plus juste? L'état de l'égalité et des droits de l'homme en 2015 », p. 52. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/britain-fairer/britain-fairer-report> [consulté le : 23 août 2016]
- 111 Le gouvernement écossais a réduit l'objectif de temps d'attente maximal pour enfants et adolescents de 26 semaines à 18 semaines en décembre 2014, ce qui commence à montrer une amélioration. Voir CEDH (2016), 'est-ce que l'Ecosse est plus juste? L'état de l'égalité et des droits de l'homme en 2015 », p. 55. Consultable à <https://www.equalityhumanrights.com/en/britain-fairer/scotland-fairer-introduction/scotland-fairer-report> [consulté le : 23 août 2016] The gouvernement gallois a annoncé un nouvel investissement pour les services de santé mentale aux enfants et adolescents en 2015, mais il est trop tôt pour déterminer si cela améliorera l'accès au service. Voir CEDH (2015), "Est-ce que le Pays de Galles est plus juste? L'état de l'égalité et des

- droits de l'homme en 2015 », p. 21. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/wales-fairer> [consulté le : 23 août 2016]
- 112 RCGP (2013), « Améliorer l'accès aux soins de santé pour les Tsiganes et les voyageurs, les sans-abri et les travailleurs du sexe », p. 21. Disponible à : [http://www.rcgp.org.uk/common-elements/rss/~/\\_media/Files/Policy/A-Z-policy/RCGP-Social-Inclusion-Commissioning-Guide.ashx](http://www.rcgp.org.uk/common-elements/rss/~/_media/Files/Policy/A-Z-policy/RCGP-Social-Inclusion-Commissioning-Guide.ashx) [consulté le : 23 août 2016]
- 113 En 2011, 30 % des Tsiganes et des gens du voyage irlandais en Angleterre et au pays de Galles ont déclaré leur santé comme n'étant « pas bonne », comparé à 19 % de la population dans son ensemble. Voir [http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20160105160709/http://www.ons.gov.uk/ons/dcp171776\\_318773.pdf](http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20160105160709/http://www.ons.gov.uk/ons/dcp171776_318773.pdf) [consulté le : 23 août 2016]. En Écosse, 32 % des Tziganes/gens du voyage a signalé « pas bonne » santé, comparée à 18 % de l'ensemble. Voir <http://www.gov.scot/Resource/0046/00460679.pdf> [consulté le : 23 août 2016]
- 114 Comité des femmes et des égalités (2016), « Égalité transgenre ». Disponible à : <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/women-and-equalities-committee/news-parliament-2015/transgender-inquiry-report-published-15-16/> [consulté le : 23 août 2016]
- 115 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 102 (ne bénéficie pas du soutien du Royaume-Uni), 103 et 32 (bénéficie du soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].
- 116 Par exemple, en 2014/15, 36,7 % seulement des élèves défavorisés en Angleterre (ceux qui ont droit au repas gratuit à l'école (FSM) à tout moment dans les six dernières années, ou ceux qui sont pris en charge par les autorités locales) ont atteint cinq A \*-C GCSE, dans les matières incluant l'anglais et les Maths, contre 64,7 % de tous les autres enfants. Voir <https://www.gov.uk/government/statistics/revised-gcse-and-equivalent-results-in-england-2014-to-2015> [consulté le : 23 août 2016]. Au pays de Galles, en 2014/15, 23,3 % seulement des personnes ayant des besoins éducatifs ont atteint le seuil de niveau 2, y compris une note aux GCSE A \*-C en anglais ou en gallois première langue et en mathématiques, comparée à 58,9 % de tous les élèves, et seulement 13 % des enfants tziganes/Roms au pays de Galles en 2013/14 ont atteint cette note, comparée à 53 % de tous les élèves. Voir CEDH (2015), « Est-ce que le Pays de Galles est plus juste? L'état de l'égalité et des droits de l'homme en 2015 », p. Disponible à : <https://www.equalityhumanrights.com/en/wales-fairer> [consulté le : 23 août 2016] En Écosse en 2014/15, 35 % des enfants pris en charge quittant l'école ont obtenu une ou plusieurs qualification au niveau SCQF cinq ou plus, comparativement à 85 % de tous les sortants de l'école. Voir <http://www.gov.scot/Resource/0050/00501939.pdf> [consulté le : 23 août 2016]
- 117 Comme la population des élèves voyageurs de patrimoine irlandais est relativement faible, ces chiffres doivent être traités avec une certaine prudence. Voir <https://www.gov.uk/government/statistics/permanent-and-fixed-period-exclusions-in-england-2014-to-2015> [consulté le: 23 août 2016]
- 118 Dans les écoles primaires et secondaires. Voir <http://gov.wales/statistics-and-research/permanent-fixed-term-exclusions-from-schools/?lang=en> [consulté le : 23 août 2016]



- 119 Un cadre National d'amélioration a été introduit en Écosse en 2016, qui vise à combler l'écart de réalisation et à voir de nouvelles évaluations normalisées donner des informations détaillées aux enseignants sur les besoins de l'éducation des enfants.
- 120 Le gouvernement écossais (2015), « Statistiques sommaires pour les écoles en Écosse ». Disponible à : <http://www.gov.scot/Publications/2015/12/7925/downloads> [consulté le : 23 août 2016]
- 121 Le Gouvernement gallois a reçu des conseils sur les paramètres pour l'exclusion des élèves, y compris sur le fait qu'elle ne doit servir qu'en dernier recours. Voir <http://gov.wales/topics/educationandskills/schoolshome/pupilsupport/exclusion/?lang=en> [consulté le : 23 août 2016]
- 122 Se rapporte au deuxième cycle recommandations 66 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni en partie) et 106 (bénéficie d'un soutien du Royaume-Uni). Voir l'annexe 1, recommandations de l'EPU au Royaume-Uni. Septembre 2012. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/GBSession13.aspx> [consulté le : 24 août 2016].







---

## Contacts

Cette publication et les ressources connexes sur l'égalité et les droits de l'homme sont disponibles sur le site de la Commission: **[www.equalityhumanrights.com](http://www.equalityhumanrights.com)**.

Pour des conseils, des renseignements ou des conseils sur l'égalité, la discrimination ou les questions des droits de l'homme, veuillez contacter le Service d'assistance et de conseils sur l'égalité, un service gratuit et indépendant.

Site web **[www.equalityadvisoryservice.com](http://www.equalityadvisoryservice.com)**

Téléphone **0808 800 0082**

Textphone **0808 800 0084**

Horaires **09:00 à 19:00 (du lundi au vendredi)**

**10:00 à 14:00 (samedi)**

Courrier **FREEPOST Equality Advisory Support Service FPN4431**

Les questions et commentaires concernant cette publication peuvent être adressées à: **[correspondence@equalityhumanrights.com](mailto:correspondence@equalityhumanrights.com)**.

La Commission se réjouit de connaître votre avis.

## Formats alternatifs

Cette publication est également disponible au format Microsoft Word sur **[www.equalityhumanrights.com](http://www.equalityhumanrights.com)**. Pour plus d'informations sur l'accès à une publication de la Commission dans un autre format, veuillez contacter: **[correspondence@equalityhumanrights.com](mailto:correspondence@equalityhumanrights.com)**.

© 2016 Equality and Human Rights Commission

Publiée en décembre 2016

ISBN: 978-1-84206-693-5

Vous pouvez télécharger cette publication sur

[www.equalityhumanrights.com](http://www.equalityhumanrights.com)

© 2016 Equality and Human Rights Commission

Publiée en décembre 2016  
ISBN: 978-1-84206-693-5



**Equality and  
Human Rights**  
Commission